#### REPUBLIQUE DU CAMEROUN

\*\*\*\*\*\*

REGION DE NORD

\*\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DE LA BENOUE

\*\*\*\*\*\*

COMMUNE DE BIBEMI



#### REPUBLIC OF CAMEROON

\*\*\*\*\*\*

*Peace* – *Work* – *Fatherland* \*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*

NORTH REGION

\*\*\*\*\*\*

BENUE DIVISION

\*\*\*\*\*\*

**BIBEMI COUNCIL** 

# **RAPPORT D'ETUDE**

## CITIZEN REPORT CARD

Evaluation des services rendus par l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable, de la santé, de l'éducation et des services communaux





Réalisé par : ASSOCIATION FEMMES PORTEUSES D'ESPOIR (FEPES)

Avec l'appui technique et financier du Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec l'Institut National de la Statistique (INS)





Juin 2022



# **SOMMAIRE**

RESUMÉ EXÉCUTIF	
LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS	
LISTE DES TABLEAUX	
LISTE DES FIGURES	
LISTE DES PHOTOS	
INTRODUCTION GÉNÉRALE	1
CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE2	
(i) Taille et répartition de l'échantillon	2
(ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages	
(iii) Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage	3
CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE	
DANS LA COMMUNE DE BIBEMI	8
II.1 Présentation de la commune	8
II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation	
II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles	15
CHAPITRE III: PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES	19
III.1 Description de la population enquêtée	19
III.2 Approvisionnement en eau potable	20
III.3 Services de santé	30
III.4 Services de l'éducation	36
III.5 Fourniture des services communaux	46
CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE	
CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE	
IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements	
IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif	52
IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif	53
IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif	54
IV.2. Plan d'action du contrôle citoyen de l'action publique	55
CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS	
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	63
ANNEYES	62

#### **PREFACE**

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) renvoie au processus qui vise à renforcer les performances des collectivités locales à travers un engagement civique et une participation active des citoyens afin d'instaurer une culture de transparence. Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique permet également d'emmener les Elus et les organes de gestion des collectivités locales que nous sommes à rendre compte de nos actions de développement sur le terrain.

Le balai de textes de lois qui se sont succédé afin de matérialiser la forme décentralisée de l'Etat Camerounais contenu dans la Constitution de 1996 a vu sa concrétisation le 24 décembre 2019, avec la loi portant *Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées*, qui elle-même vient compléter et magnifier les lois cadres de 2004. Ledit code stipule d'ailleurs en son article 40 que : « toute personne physique ou morale peut formuler, à l'intention de l'Exécutif Communal ou Régional, toutes propositions tendant à impulser le développement de la Collectivité Territoriale concernée ou à améliorer son fonctionnement ».

Le concept de Contrôle Citoyen de l'Action Publique est largement supporté par la Banque Mondiale et les méthodes participatives offrent des outils concrets pour la mise en œuvre de ce concept. C'est ainsi qu'avec l'accompagnement du Programme National de Développement Participatif (PNDP), et l'appui de son partenaire technique l'Institut National de la Statistique (INS) qu'a été initié le projet Scorecard. Cette expérience parmi tant d'autres montre que l'enjeu est de restaurer la confiance des populations vis-à-vis des actions publiques et d'instaurer un dialogue politique formel entre les différents acteurs du développement. La commune dispose à ce jour un portefeuille assez varié sur le plan infrastructurel à savoir : 10 écoles, 50 forages,12 CSI, etc. Au regard du travail fourni depuis de nombreuses années, il était important de s'arrêter et de mener une évaluation du niveau d'appropriation et de satisfaction des populations bénéficiaires sur toutes les infrastructures. Ce document élaboré à l'issue d'une enquête auprès des ménages, nous donne la possibilité d'apprécier la perception qu'ont ceux-ci sur les efforts fournis par l'état pour leur bien être. A l'issue des analyses produit par le consultant, les actions ont été formulées afin d'améliorer la perception, la satisfaction et l'appropriation des réalisations faites par les populations. Un comité de suivi des changements a été mis en place à ce titre avec des taches bien définies pour veiller à l'attente des résultats escomptés nous construisons des infrastructures sur le terrain sans toutefois avoir le temps matériel pour suivre et évaluer le niveau de satisfaction des populations bénéficiaires. Le comité de suivi des changements qui a été mis en place à l'issu de ce processus du Scorecard nous sera d'un grand apport.

L'Exécutif Communal remercie le Programme National de Développement Participatif, l'Institut National de la Statistique et l'Association Femmes Porteuses d'Espoir (FEPES) « le consultan<u>t »</u>

qui l'ont accompagné dans la réalisation de ce projet. Je voudrais remercier particulièrement le sous-Préfet, les autorités sécuritaires, ainsi que les autorités traditionnelles qui n'ont ménagé aucun effort pour assurer le parfait déroulement de l'enquête dans l'espace communal. Je remercie également toutes les populations pour l'accueil chaleureux réservé aux enquêteurs dans les domiciles et de s'être prêtées à ce jeu afin de contribuer ainsi au développement de notre commune. Je souhaite à tous une bonne lecture du présent rapport.

#### LE MAIRE

# RESUMÉ EXÉCUTIF

La décentralisation fait partie des grandes réformes politiques et institutionnelles opérées par Le gouvernement en vue de réaliser un développement participatif et harmonisé à la base et de réduire significativement la pauvreté. Cet objectif est au centre du Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi à l'horizon 2035 (DSCE), récemment révisé pour intégrer essentiellement les recommandations du Grand Dialogue National. C'est ainsi qu'avec l'aide des partenaires au développement, le Gouvernement a mis en place le Programme National de Développement Participatif (PNDP). Ce Programme a pour mission principale de responsabiliser les communes et leurs communautés à la base dans le processus progressif de décentralisation.

C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec la Commune et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) ou « Citizen Reporting Cards » dit Scorecard qui est une opération d'évaluation de la satisfaction de l'offre des biens et services publics dans l'espace communal notamment dans les secteurs de l'hydraulique, de la santé et de l'éducation ainsi que sur la fourniture de services par la commune. Au terme de laquelle les communes et leurs communautés élaborent des plans d'actions qu'elles-mêmes mettront en œuvre, en vue de l'amélioration des conditions de vie des populations.

Les activités du Contrôle Citoyen de l'action Publique dans la commune de Bibemi ont consisté à :

- -La formation des agents enquêteurs et superviseurs
- -la sensibilisation préalable des autorités locales par les superviseurs
- -La collecte des données auprès des ménages dans l'espace communal et auprès des sectoriels cibles
- -L'analyse et le traitement des données collectées
- -La production d'un rapport
- -La mise en place d'un comité de suivi adossé à un plan d'action issue de l'analyse des données de l'enquête.
- A l'issue de cette enquête, la production des tableaux faite par l'INS a révélé des points positifs mais également des points perfectibles qui ont permis de formuler des actions. Pour ce qui est des appréciations positives, il a été constaté :
- La présence des points d'approvisionnement en eau potable (Forages, puits protégés, adduction d'eau potable) encadrée par des COGES dévoués ;

- La présence des établissements scolaires de différents cycles sur l'étendue du territoire municipal appuyée par les efforts avérés des APEE et du Maire à améliorer l'état des infrastructures
- La présence des formations sanitaires proposant un accueil chaleureux et apprécié aux patients ;

Concernant des insuffisances, l'on peut identifier selon le secteur :

- ➤ Eau : que 10 ménages sur 10 souhaiteraient la construction d'un point d'eau supplémentaire tandis qu'un peu plus de 58% disent vouloir faire un plaidoyer auprès des donateurs (ONG, élites ...) pour de nouveaux points d'eau.
- Santé : que la majorité pourrait faire un plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction de nouvelles formations sanitaires tandis que d'autres soit 50 % s'engageraient à faire des plaidoyers auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires existantes.
- L'éducation : qu'un peu plus de 7% s'engageraient à faire un plaidoyer pour l'affectation de nouveaux personnels enseignants et la sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle
- ➤ Service rendu par l'institution communale : qu'un peu plus de 44% des ménages déclarent leurs contributions à la diffusion des informations communales dans la communautés, 20% des ménages à l'alimentations et exploitation des boites à suggestion.

Le Contrôle Citoyen de l'Action Publique a permis de faire ressortir à l'issue de l'analyse des données quelques actions qui pourraient être implémentés par la population. Ces actions sont entre autres : la redynamisation des COGES des points d'eau existants, la sensibilisation des populations sur l'importance de leur contribution pour la maintenance fonctionnelle de ces points d'eau, le plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction et l'équipement des formations sanitaires, le suivi rapproché des relations parents/enseignants, la participation à la diffusion des informations communales ...

# LISTE DES SIGLES ET ABBRÉVIATIONS

APEE : Association des Parents d'Elèves et Enseignants

BIP : Budget d'Investissement Public

CAMWATER: Cameroon Water

CC : Comité de Concertation

CCAP : Contrôle Citoyen de l'Action Publique

CES : Collège d'Enseignement Secondaire

CETIC : Collège d'Enseignement Technique Industriel et Commercial

CMA : Centre Médical d'Arrondissement

COGES : Comité de Gestion

CSI : Centre de Santé Intégré

CTD : Collectivité Territoriale Décentralisée

CVUC : Communes et Villes Unies du Cameroun

DCTD : Direction des Collectivités Territoriales Décentralisées

DSCE : Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi

FEPES Femmes Porteuses d'Espoir

FEICOM : Fonds Spécial d'Equipement et d'Intervention Intercommunal

INS : Institut National de la Statistique

MINATD : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation

MINDEVEL : Ministère de la Décentralisation et du Développement Local

MINEPAT : Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire

MINESEC Ministère des Enseignements Secondaires

MINEE Ministère de l'Eau et de l'Energie

MINEDUB Ministère de l'Éducation de Base

ODD : Objectif de Développement Durable

ONG : Organisation Non Gouvernementale

OSC : Organisation de la Société Civile

PCD : Plan Communal de Développement

PNDP : Programme National de Développement participatif

RGPH : Recensement Général de la Population et de l'Habitat

UPE : Unité Primaire d'Echantillonnage

ZD : Zone de Dénombrement

# LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. 1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Bibemi	6
Tableau 2. 1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune	15
Tableau 2. 2 : Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune	
Tableau 2. 3 : Etat des lieux des services de l'éducation	
Tableau 2. 4 : Inventaire des services communaux	
Tableau 3. 1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le li-	
parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe	
Tableau 3. 2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résid	
le sexe et le groupe d'âge	
Tableau 3. 3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier l	
selon le milieu de résidence	
Tableau 3. 4 : Utilisation d'une source d'eau publique	
d'approvisionnement en eau tout au long de la journée	
Tableau 3. 6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source d'approvisionne	
en eau et besoin en eau des ménages	23
Tableau 3. 7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal ty	
point d'eau utilisé	
Tableau 3. 8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau	
Tableau 3. 9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau	
Tableau 3. 10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES	26
Tableau 3. 11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation	
service rendu par cette source	
Tableau 3. 12 proportion des ménages de la commune de Bibemi selon les caractéristiques	
la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence	
Tableau 3. 13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction	
besoin	
Tableau 3. 14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé e	
potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction	
Tableau 3. 15 : Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable	
rendu par l'approvisionnement en eau potable	
Tableau 3. 17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de form	
sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence	
Tableau 3. 18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du	
de formation sanitaire privé	
Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale form	
sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins	
Tableau 3. 20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée	
l'obtention des soins	32
Tableau 3. 21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiqu	es du
petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée	
l'obtention des soins	32
Tableau 3. 22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accue	
personnel soignant	
Tableau 3. 23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé da	ans la

principale formation sanitaire fréquentée pour les soins
Tableau 3. 24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire
fréquentée pour les soins34
Tableau 3. 25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service
rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le
milieu de résidence
Tableau 3. 26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement
l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence
Tableau 3. 27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'ur
établissement scolaire37
Tableau 3. 28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire
public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de
résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public37
Tableau 3. 29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à
l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence38
Tableau 3. 30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de
l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement
Tableau 3. 31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et
appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle41
Tableau 3. 32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions
de l'APEE selon le milieu de résidence41
Tableau 3. 33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais
exigibles et le milieu de résidence42
Tableau 3. 34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles
de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur
selon le cycle d'enseignement
Tableau 3. 35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le
cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction44
Tableau 3. 36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service
rendu dans le secteur de l'éducation
Tableau 3. 37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du
service rendu dans le secteur de l'éducation
Tableau 3. 38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du
service
Tableau 3. 39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal 47
Tableau 3. 40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
communal
Tableau 3. 41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la
commune
Tableau 3. 42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction
Till 2 42 A C 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Tableau 3. 43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité
du service rendu par l'institution communale
Tableau 4. 1 . PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE
EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS 55

# LISTE DES FIGURES

Figure 1. 1 Disponibilité au cours de l'année	23
Figure 1. 2 Demande de service	47
Figure 1. 3 Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction	49
LISTE DES PHOTOS	
Photo 3. 1 . Puits à ciel ouvert dans la commune de BIBEMI	22
Photo 3. 2. Forage en panne dans la localité de Bibemi	24

# INTRODUCTION GÉNÉRALE

La décentralisation rend effective la participation des citoyens à la gestion des affaires locales. Elle est porteuse de réels espoirs d'un développement durable. Au Cameroun, L'histoire de la décentralisation est antérieure à l'indépendance du pays. Le processus de la décentralisation est évolutif.

Depuis ces années, la pratique de la décentralisation n'a cessé d'évoluer au Cameroun à travers la mise en place d'autres Communes. Toutefois, c'est surtout la loi N°96/06 du 18 janvier 1996 portant révision de la constitution du 02 Juin 1972 qui a donné une impulsion nouvelle et un rôle accru et déterminant à la décentralisation pour améliorer et dynamiser le développement politique, social et économique du Cameroun.

L'enjeu majeur de la décentralisation est de promouvoir le développement durable en impliquant les populations de la base à la gestion de leurs affaires. Il s'agit d'aller bien au-delà de ce que l'institution communale permettait de faire jusque-là ; et d'oser franchir le pas décisif d'une grande responsabilisation des populations. Il est question d'accompagner les populations à prendre des initiatives au plan local, à s'investir dans la recherche des solutions idoines à leurs problèmes spécifiques.

Dans ce contexte de décentralisation, le contrôle citoyen de l'action publique apparaît donc comme toute action de la part des citoyens ou des Organisations de la Société Civile (OSC) qui vise à recueillir le point de vue citoyen par rapport aux investissements publics. C'est ainsi que le Programme National de Développement Participatif (PNDP) en collaboration avec la Commune et grâce à l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) a impulsé le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) ou « Citizen Reponting Cards » dit Scorecard.

Le présent rapport qui donne les résultats du Scorecard dans la commune de Bibemi est divisé en six parties. Il a débuté par l'Introduction Générale. Le Chapitre I présente la synthèse méthodologique de l'enquête, tandis que le Chapitre II aborde la présentation de la Commune, l'offre publique de Biens et Services en contexte de décentralisation et l'analyse de cette offre de Biens et Services dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux. Le Chapitre III présente les principaux constats relevés dans les secteurs de l'hydraulique, santé, éducation et services Communaux. Le Chapitre IV aborde le plan d'actions pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique dans la Commune. La dernière partie est réservée à la Conclusion générale.

# CHAPITRE I : SYNTHÈSE MÉTHODOLOGIQUE DE L'ENQUÊTE

Les contours techniques de l'enquête ScoreCard ont été défini dans le cadre des travaux préparatoires réalisés avec l'appui technique de l'Institut National de la Statistique à travers ses représentants dans la Coordination technique nationale du ScoreCard. Ces travaux s'inscrivent dans le cadre de la démarche qualité en matière statistique, qui permet d'apprécier la fiabilité et la qualité des données collectées par les Organisations de la Société Civile.

#### I.1 Champ géographique et populations cibles

Le champ géographique de l'enquête ScoreCard couvre l'ensemble des 149 quartiers/villages de la commune de Bibemi. La collecte de données s'est effectuée auprès des administrations déconcentrées en charge des secteurs cibles et des ménages ordinaires. Contrairement aux administrations déconcentrées intervenant dans une commune que l'on peut tout enquêter, il est impossible d'interroger tous les ménages ordinaires de la commune. Pour eux, il s'agit de disposer d'un échantillon représentatif dans la commune, ce qui passe par l'élaboration d'un plan de sondage devant assurer des estimations statistiquement fiables des indicateurs.

#### I.2 Plan de sondage

Les caractéristiques du plan de sondage sont notamment la taille de l'échantillon cible, la répartition de l'échantillon, la base de sondage et l'établissement de la liste des ménages, le choix des domaines d'études, les étapes d'échantillonnage, la stratification et le calcul des pondérations de l'échantillon. Le plan de sondage repose sur une approche d'échantillonnage en grappes stratifiés, à plusieurs degrés, pour la sélection de l'échantillon ménages de l'enquête.

#### (i) Taille et répartition de l'échantillon

Le choix de la taille d'échantillon dans le cadre de l'enquête ScoreCard est un compromis entre ce qui est exigé du point de vue de la précision de l'échantillonnage et ce qui est réalisable du point de vue de l'application pratique (ex. : budget, personnel de terrain et administratif, ressources techniques, contrôle de qualité, contraintes temporelles, gestion, pérennité, etc.). Plus la taille de l'échantillon est grande, plus les estimations issues de l'enquête sont précises et donc les erreurs de sondage sont réduites. Mais, les erreurs extérieures à l'échantillonnage prédominent généralement sur les erreurs d'échantillonnage dans les enquêtes à grande échelle. Il est donc important que la taille de l'échantillon n'excède pas le maximum praticable.

L'enquête ScoreCard a visé un échantillon représentatif de 320 ménages dans la Commune Bibemi. Cette enquête s'appuie sur 20 grappes sélectionnées aléatoirement dans l'ensemble des grappes couvrant la Commune. Environ 16 ménages ont été sélectionnés par grappe cartographiée pour être enquêtés dans le cadre du ScoreCard.

### (ii) Base de sondage et sélection des grappes et des ménages

Au premier degré, les zones de dénombrement (ZD) du recensement couvrant la Commune constituent des unités primaires d'échantillonnage (UPE) et sont sélectionnées à l'aide de procédures de tirage systématique avec probabilités proportionnelles aux tailles (la taille étant le nombre de ménages par ZD). La première étape de l'échantillonnage a ainsi été faite en choisissant le nombre requis de zones de dénombrement dans la Commune. Au deuxième degré, un nombre fixé de ménages a été tiré selon le mode de tirage systématique à probabilités égales.

Les listes des ménages ont été constituées à la suite d'un dénombrement systématique des ménages dans chaque zone de dénombrement sélectionnée. Ce dénombrement s'est fait par une équipe de cartographes identifiés par l'Institut National de la Statistique (INS). Après une formation accélérée, ils ont été déployés dans la Commune pour dénombrer les ménages ordinaires dans chacune de ses grappes (zones de dénombrement) échantillonnées avec l'accompagnement d'un facilitateur endogène. En moyenne, le dénombrement des ménages ordinaires dans une grappe a duré 1,5 jours étant donné la forte expérience des cartographes sélectionnés. Ce travail s'est fait à l'aide d'une application conçue par l'INS avec le logiciel CSPro, laquelle permet de suivre l'évolution de la cartographie dans une Commune et d'envisager la sélection de ses ménages à enquêter. Sur le terrain, les ménages sont numérotés suivant un ordre séquentiel de 1 à n (n étant le nombre total de ménages dans chaque zone de dénombrement) au niveau des bureaux de l'Institut National de la Statistique, où la sélection d'un nombre fixé de ménages dans chaque zone de dénombrement est effectuée à l'aide des procédures de sélection aléatoire systématique, intégrées dans l'application de cartographie.

# (iii)Probabilités d'inclusion et poids de sondage initiaux des unités de sondage

Le plan de sondage de l'enquête ScoreCard étant à deux degrés, les notations ci-après sont utilisées pour déterminer les probabilités d'inclusion et les poids de sondage des unités de sondage pour des estimations dans la Commune :

 $P_{1hi}$ : probabilité de sondage au premier degré de la  $i^{\text{ème}}$  ZD de la Commune h,

 $P_{2hi}$ : probabilité de sondage au deuxième degré dans la  $i^{\text{ème}}$  ZD de la Commune h,

Soient  $a_h$  le nombre de ZD tirées dans la Commune h,  $M_i$  le nombre de ménages dans la ZDi, et  $t_{hij}$  la taille estimée en proportion du segment j choisi pour la ZDi de la Commune h.

On note que  $t_{hij} = 1$  si la ZD n'a pas été segmentée et la somme des  $t_{hij}$  est égale à 1.

La probabilité de sondage au premier degré de la  $t^{\text{ème}}$  ZD de la Commune h est donnée par :

$$P_{1hi} = \frac{a_h \times M_i}{\sum_i M_i} \times t_{hij}$$

Au deuxième degré, un nombre  $b_{hi}$  de ménages ont été tirés à partir des  $L_{hi}$  ménages nouvellement dénombrés par l'équipe dans la  $i^{\text{ème}}$  ZD ou dans le segment choisi de la  $i^{\text{ème}}$  ZD de la Commune h. Donc :

$$P_{2hi} = rac{b_{hi}}{L_{hi}}$$

La probabilité globale pour tirer un ménage dans la  $\mathrm{ZD}i$  de la Commune h est alors :

$$P_{hi} = P_{1hi} \times P_{2hi}$$

Le taux de pondération pour tous les ménages enquêtés dans la  $i^{\text{ème}}$  ZD de la Commune h sera calculé en utilisant la formule suivante, avec éventuellement la correction de non réponse et la normalisation :

$$W_{hi} = \frac{1}{P_{1hi} \times P_{2hi}}$$

#### I.3 Elaboration des documents de base et des questionnaires de l'enquête

Dans chacun des quatre (04) secteurs dédiés à la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique, l'enquête ScoreCard vise à disposer des informations pour renseigner les indicateurs liés à l'identification de la typologie des biens et services, à la caractérisation des utilisateurs et des modes de fonctionnement de ces biens et services, à l'appréciation de la

qualité du service rendu par l'offre des biens et services offerts dans le secteur et l'explication des causes de satisfaction et d'insatisfaction du service rendu dans le secteur, et à la détermination des actions que les populations doivent entreprendre pour améliorer la qualité du service rendu en cas d'insatisfaction. Pour s'assurer que ces indicateurs seront effectivement calculés au terme de l'enquête, il a été élaboré : (i) un document des besoins, qui présente les principaux indicateurs à renseigner afin d'orienter l'élaboration du plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans un secteur donné, (ii) un document des concepts permettant à tous les intervenants dans la réalisation de l'enquête et tous les potentiels utilisateurs des indicateurs calculés, d'avoir la même compréhension des termes, (iii) un plan de sensibilisation décrivant la stratégie de sensibilisation des populations en précisant le rôle de chacun des intervenants et leurs outils de sensibilisation.

Sur la base des deux premiers documents, cinq (05) questionnaires ont été élaborés pour la collecte des données, à savoir : (i) un questionnaire ménage pour capter la satisfaction des ménages sur les services rendus dans l'espace communal, (ii) un questionnaire commune pour faire un inventaire de l'offre publique dans les secteurs de l'approvisionnement en eau potable et des services communaux, (iii) un questionnaire délégation départementale du MINEE permettant de faire un inventaire de l'offre publique dans le secteur de l'approvisionnement en eau potable, similaire à celui dressé dans le questionnaire commune, afin de confronter les deux inventaires, (iv) deux questionnaires pour retracer l'offre publique dans le secteur de l'éducation, dont l'un pour le sous-secteur de l'éducation de base adressé à l'Inspection de l'éducation de base et l'autre pour le sous-secteur des enseignements secondaires adressé au délégué départemental du MINESEC. Ces questionnaires s'accompagnent d'un manuel de l'agent enquêteur dans lequel sont données les instructions indispensables à leur administration dans des conditions convenables. Cette administration des questionnaires s'est faite en mode CAPI (Computer Assistant Personal Interviewing), laquelle a nécessité le montage des questionnaires dans la plateforme KoboToolBox à l'aide de l'application Enketo, ainsi que le déploiement dans les tablettes à travers l'application ODK Collect.

#### I.4 Collecte et analyse des données

C'est l'Organisation de la Société Civile (OSC) FEPES (Association Femmes Porteuses d'Espoir) qui a été sélectionnée pour la mise en place d'un Contrôle Citoyen de l'Action Publique dans les secteurs cibles, qui a procédé à la collecte des données dans la commune de Bibemi. Dans un lot, l'OSC est composée d'un Responsable et des superviseurs et des agents enquêteurs. Mais avant la collecte proprement dite des données, le Coordonnateur de l'OSC et 5 ses Responsables de lot ont bénéficié d'un renforcement des capacités techniques sur la compréhension du mode opératoire de l'enquête ScoreCard et l'utilisation des outils de collecte. Ils ont restitué les connaissances acquises à leurs agents enquêteurs dans le cadre d'un atelier supervisé par la coordination technique régionale du ScoreCard composée des représentants de la Cellule Régionale de Coordination du PNDP et de l'INS. Les aspects clés de cette restitution ont porté sur la présentation de l'enquête, les techniques pour conduire une enquête, le remplissage du questionnaire ménage, la simulation et le test de sélection. A la fin, les meilleurs agents enquêteurs ont été retenu pour poursuivre avec la collecte des données sur le terrain.

Cette dernière s'est déroulée du 08 au 10 juin 2022 et présente le bilan ci-après :

Tableau 1. 1 : Bilan de la collecte des données dans la commune de Bibemi

N°	Crannag	Localités	Nbre mánagas	Nbre	Nbre de	Nbre	Observations
17	Grappes	(Villages/ Quartiers)	ménages enquêtés	ménages vides	Refus	ménages absents	Observations
1	1813	Ouro kari	16	0	0	0	
2	1814	Bibemi	16	0	0	0	
				_	_		
3	1815	katcheo	16	0	0	0	
4	1816	kalao	15	0	0	1	
5	1817	Bamahadiko	16	0	0	0	
6	1818	Boulai ibbi	16	0	0	0	
7	1819	Gobtikere	16	0	0	0	
8	1820	Mandjola	16	0	0	0	
9	1821	Sabongari	16	0	0	0	
10	1822	Famou	16	0	0	0	
11	1823	Adoumri kollere	12	0	1	3	
12	1824	Gada waléwol	16	0	0	0	
13	1825	Bessoum Bouba	16	0	0	0	
14	1826	Boulai ibbi	16	0	0	0	
15	1827	Goka	16	0	0	0	
16	1828	Ouro gordi	16	0	0	0	
17	1829	lam	16	0	0	0	
18	1830	djagbi	16	0	0	0	
19	1831	Adoumri	16	0	0	0	
20	1832	Makachele	16	0	0	0	
Total			315	0	1	4	

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Etant donné que la collecte s'est faite par la méthode CAPI, les données sont directement disponibles sur le serveur pour apurement et production des tableaux par l'INS selon le plan

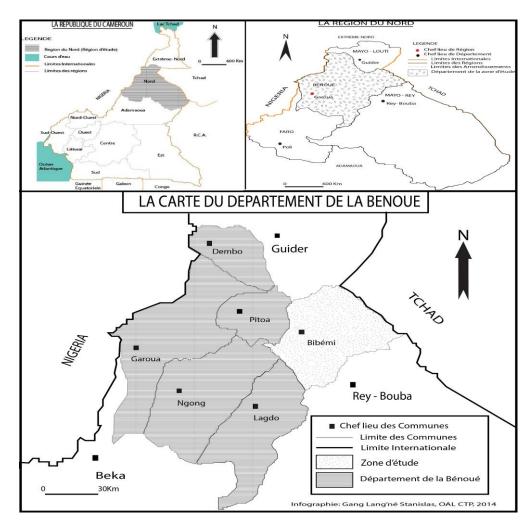
de tabulation validé avec le PNDP. Ces tableaux ont été mis à la disposition de FEPES, ainsi que d'autres documents importants dont : (i) le guide de rédaction du rapport ScoreCard, (ii) le canevas du rapport ScoreCard, (iii) le modèle de plan d'actions du Contrôle Citoyen de l'Action Publique en vue de la conduite des changements, (iv) la page de garde du rapport ScoreCard. Pour s'assurer de l'utilisation optimale de ces documents par les OSC dans le cadre de l'analyse des données et de la production des rapports communaux ScoreCard, elles ont bénéficié d'un renforcement des capacités. A leur tour, elles ont restitué cette formation aux superviseurs dont chacun avait la charge de rédiger le rapport ScoreCard de sa commune de supervision.

# CHAPITRE II : OFFRE PUBLIQUE ET CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE DANS LA COMMUNE DE BIBEMI

#### II.1 Présentation de la commune

# II.1.1 Situation administrative et historique

La commune de Bibemi est située dans la région du nord et le département de la Bénoué. Elle est une vaste et riche unité administrative créée en 1981 d'abord comme district puis érigée en arrondissement à la faveur du décret n° 83/392 du 22 aout 1983. Cette unité administrative s'étend sur une superficie de 2535 Km<sup>2</sup>.



Carte 1.1 : Localisation de la Commune de Bibemi

Source: PCD de la Commune de Bibemi, 2015

## II.1.2 Situation démographique

Lors du recensement de 2005, la commune comptait 133 191 habitants dont 9 140 pour Bibemi ville. La population actuelle de Bibemi est désormais estimée à 250 000 personnes et constitue un brassage de plusieurs tribus.

#### II.1.3 Situation géographique

Elle est située à 65 Km de Garoua (chef-lieu de la Région du Nord). Elle compte 149 localités avec une population estimée à environ 156 121 habitants.

Cette Commune s'étend sur une superficie de 2 535 km² et est limitée à :

- Au Nord par les Communes de Figuil et de Guider ;
- Au Sud par les Communes de Lagdo et de Rey-Bouba ;
- A l'Est par la République du Tchad;
- A l'Ouest par les Communes de Pitoa et de Dembo.

Le climat est tropical de type soudano-sahélien caractérisé par une longue saison sèche d'Octobre à Avril, et une courte saison des pluies partant de mai à septembre. La pluviométrie moyenne annuelle atteint 956 mm d'eau en 54 jours de précipitations.

Les sols sont à dominance ferrugineuse, la diversité pédologique est un trait caractéristique des sols dans la commune. Ils se caractérisent ici par une texture argileuse, sableuse, argilo-sableuse ou rocailleuse par endroits. La forte présence des sols argileux ou argilo-sableux dans la cuvette de la Bénoué dans son ensemble et en particulier dans l'Arrondissement de Bibemi, rend la zone particulièrement marécageuse et inondable dans ses innombrables bas-fonds.

La commune est caractérisée dans son ensemble par un relief plat. Il est entrecoupé de nombreux vallons qui convergent pour former de petits cours d'eau qui rejoignent le mayo kébi. Cependant tout au nord-est de la commune, on remarque une chaine de montagnes et de bourrelets qui partent de la localité de Vounré pour culminer au niveau de Kakou à près de 800m d'altitude et fait frontière avec le Tchad.

La Commune est arrosée par les principaux cours d'eau suivants :

Le Mayo-Kebi, le plus important cours d'eau de la commune ; Le Mayo-Lawa ; le Mayo-Barka ; le Mayo-Lombo ; le Mayo-Lebri.

Les 04 derniers cours d'eau sont les affluents du mayo kebi qui forment avec lui un vaste système exoréique pour se jeter dans le fleuve Bénoué. De nombreux ruisseaux et cours d'eau mineurs lézardent la région en formant un réseau complexe alimentant le mayo kebi.

En dehors du grand lac de kakou installé sur le mayo kebi et formant frontière avec le Tchad, Il existe également des lacs à régime endoréique alimenté par des eaux de ruissellement tels les deux lacs de la localité de kalao et celui de mayo lopé propice pour le tourisme.

La végétation de l'espace communal est dominée par le neem et l'Eucalyptus dans les zones d'habitation. A côté de cette végétation anthropique dominante, on observe également la présence d'autres formations végétales constituant la majorité des colonies arborées à travers brousse et broussaille.

La faune est menacée par la pression démographique galopante et les effets de l'urbanisation, des feux de brousse et du surpâturage. La faune présente dans la savane de la commune est en voie de disparition. A ce jour, on rencontre des grands mammifères : éléphants, hippopotame ; des petites antilopes, des Guipes harnaché, des Céphalophe, des Phacochère, des Porc-épic ; des reptiles : cobra, crocodile et des primates.

La ruée vers l'or est une réalité, et attire des populations provenant des pays voisins tels que le Tchad, le Nigéria, le Gabon.

#### II.1.4 Situation socioéconomique et culturelle

L'appellation « Bibémi » est vraisemblablement d'origine Moundang, formé de deux mots clés « Bi » qui veut dire littéralement 'eau' et « Bémé » qui est une espèce d'arbre composant la flore locale.

Il s'agirait d'un groupe de chasseurs Moundangs venus du Tchad voisin qui, au cours de l'une de leurs pérégrinations, se trouvèrent dépassés par une soif exacerbant. Par chance, ils rencontrèrent une étendue d'eau aux pieds d'une colonie locale d'arbres dénommés en langue Moundangs « bémé » et baptisèrent ce milieu 'Bibémé' qui signifie littéralement « l'eau de l'arbre », ceci pour illustrer cette marre d'eau dans ce bosquet. Ils repartirent faire part de leur découverte aux leurs qui décidèrent de venir s'installer définitivement dans cette zone. Vers les années 1777, un peuple appelé « Yemyem » rejoindra ceux-ci.

Actuellement, la population de Bibémi est un brassage de plusieurs tribus qui cohabitent pacifiquement. On y retrouve majoritairement et entre autres, les Moundangs, les peulhs, les lamés, les Mambai, les Guiziga ...

L'agriculture, principale activité économique dans la commune occupe plus de 90% de la population. Elle se subdivise en deux branches :

- les cultures pluviales ;
- les cultures irriguées.

Les principales spéculations pour les cultures pluviales sont : le mil, le sorgho, le niébé, le maïs et le sorgho repiqué (muskwari)...Les 90% de la production céréalière sont destinées à la consommation et 10% à la vente pour pallier aux besoins familiaux. Les principales cultures pratiquées en contre saison sont par ordre d'importance : l'oignon, la tomate, la patate, le manioc...La plus grande partie de ces cultures sont destinées à la vente.

Les principaux marchés hebdomadaires sont :

- Le marché d'Adoumri, les jeudis ;
- Le marché de Padarmé, les mercredis ;
- Le marché de Mayo Lopé, les lundis ;
- Le marché de Boula Ibbi, les samedis ;
- Le marché de Bibémi, les vendredis.

Le commerce de bétail se pratique dans tous les marchés périodiques de la commune. Il va avec la vente des produits de première nécessité tels que le vivrier, les produits pharmaceutiques d'origine étrangère et parfois non homologués, le bétail (bovins, caprins, ovins...) et les produits manufacturés de tout genre. La majorité des opérateurs économiques de la Commune excellent dans l'informel. Ces derniers assurent pour la plupart la distribution des vêtements usagés, des pièces de rechange d'automobiles, de petits produits manufacturés de toute provenance et les produits alimentaires ; ce qui rend difficile la collecte des taxes dans les marchés.

#### II.2 Offre publique de biens et services en contexte de décentralisation

La commune est la collectivité territoriale de base. Elle a pour mission générale le développement local et l'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitants. C'est ainsi que plusieurs compétences ont été transférées aux communes dans divers domaines cependant ce rapport va s'intéresser à l'approvisionnement en eau potable, Santé, Education et des services communaux.

#### a) Approvisionnement en eau potable

L'arrêté n° 2010/00000298/MINEE du 01 septembre 2010 portant cahier de charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences et les ressources transférées par l'Etat aux communes en matière d'alimentation en eau potable.

Les compétences et les ressources transférées par l'Etat aux communes en matière d'alimentation en eau potable sont :

- ✓ Etude, construction et aménagement des puits et des forages.
- ✓ Conservation, protection et utilisation durable de l'eau.
- ✓ Entretien et maintenance de l'ensemble des puits et des forages du ressort communal.
- ✓ Prise de toutes les mesures nécessaires pour assurer l'hygiène et la salubrité publique autour desdits puits et forages.
- ✓ Entretien et maintenance des ouvrages d'alimentation en eau potable.
- ✓ Tenue d'un fichier communal des ouvrages d'alimentation en eau potable.

Par ailleurs dans le cadre des compétences et des ressources transférées par l'Etat aux communes en matière d'alimentation en eau potable, la commune dispose à ce jour d'un portefeuille assez varié sur le plan infrastructurel à savoir : 10 écoles, 50 forages, 12 CSI, etc.

#### b) Santé

Le décret n°2010/0246/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'état aux communes en matière de santé publique ; Le présent arrêté porte cahier des charges précisant les conditions et modalités techniques d'exercice des compétences transférées par l'état aux communes en matière de construction, d'équipement, d'entretien et de gestion des centres de santé intégrés et des centres médicaux

d'arrondissement.

En effet selon les compétences transférées par l'état aux communes en matière de santé publique, la commune a construit et équipé au cours du dernier exercice 01 centre de santé Intégré à Mandjola.

Il est à rappeler que l'Etat a transféré aux communes entre autres la compétence à construire et équiper les bâtiments devant abriter les Centres de Santé Intégrés et les Centres Médicaux d'Arrondissement, ainsi que les logements d'astreinte des personnels qui y sont affectés, dans le strict respect du journal des projets du budget d'investissement public.

En outre, la commune doit procéder à l'installation et à l'aménagement des dispositifs fonctionnels de fourniture en énergie de secours, ainsi que des forages d'eau au sein desdits établissement de prestation de soins de santé.

Toute modification du site d'implantation d'un Centre de Santé Intégré ou d'un Centre Médical d'Arrondissement donné ou du montant de tout ouvrage doit au préalable recevoir l'approbation du Ministre chargé de la santé publique.

La commune assure la maîtrise d'ouvrage de tous les travaux à réaliser dans les Centres de Santé Intégrés et dans les Centres Médicaux d'Arrondissement.

## c) Education

Le décret n° 2010/0247/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'éducation de base.

Les compétences transférées par l'Etat en matière d'éducation de base comportent notamment :

- La construction, l'équipement, l'entretien et la maintenance des écoles maternelles et primaires et des établissements préscolaires de la commune ;
- L'acquisition des matériels et fournitures scolaires ;
- Le recrutement et la prise en charge du personnel d'appoint desdits écoles et établissements.

Ainsi, la commune dispose à ce jour un portefeuille assez varié fourmis dans le secteur de l'éducation avec 10 écoles construites.

S'agissant des Conditions et Modalités techniques d'exercice des compétences transférées aux communes en matière d'éducation de base : la commune assure la continuité de l'offre

publique d'éducation ainsi qu'une qualité croissante de ce service. A ce titre, elle :

- participe à la mise en application de la politique éducative, particulièrement ses principes de gratuité (à travers l'acquisition du paquet minimum) et d'obligation scolaire ;
- mobilise les ressources financières et matérielles des partenaires destinés à l'amélioration des établissements de son ressort ;
- Élabore des dossiers d'appel d'offres en vue de la réalisation des infrastructures éducatives ;
- Élabore et met en œuvre un plan de gestion et d'entretien des biens meubles et immeubles dans lesdits établissements ;
- Acquiert de nouvelles infrastructures éducatives par le biais de rachats, de legs ou dons ;
- Assure l'équipement des infrastructures éducatives en mobilier et en logistique ;
- Met en œuvre la « carte scolaire » ;
- Collecte les données statistiques en matière d'éducation préscolaire, maternelle et primaire ...

#### d) les services communaux

La loi N°2004/17 du 22 juillet 2004 portant orientation de la décentralisation dispose en son article 78 que : « Il est créé un Conseil National de la Décentralisation chargé du suivi et de l'évaluation de la mise en œuvre de la décentralisation ». Il est également créé un Comité interministériel des services locaux d'après l'article 79 de la même loi. Ces deux organes assurent le suivi du processus du transfert des compétences dans tous les secteurs à travers des missions de contrôle et des réunions interministérielles. Ils produisent des comptes rendus et rapports.

Les compétences suivantes sont transférées aux communes :

- L'alimentation en eau potable
- Le nettoiement des rues, chemins et espaces publics communaux ;
- La création et l'aménagement d'espaces publics urbains
- L'éclairage des voies publique
- L'état civil ...

#### II.3 Analyse de l'offre dans les quatre secteurs cibles

## II.3.1 Secteur de l'approvisionnement en eau

Tableau 2. 1 : Etat des lieux des points d'eau dans la commune

Type de point d'eau potable		e de points de ce type	de ce type	points d'eau fonctionnels	Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion		Nombre de points d'eau disposant d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel	
potable	Commu ne	DD MINEE/HN	Commune	DD MINEE/HN	Commune	DD MINEE/HN	Commu ne	DD MINEE/ HN
Puits avec pompe à motricité humaine	22	22	22	22	22	00	22	00
Puits avec pompe électrique	00	00	00	00	00	00	00	00
Forages avec pompe à motricité humaine	215	215	82	82	30	20	30	20
Forage avec pompe électrique	00	00	00	00	00	00	00	00
Borne- fontaine	01	01	01	01	01	01	01	01
Source	00	00	00	00	00	00	00	00
Réseau d'adduction d'eau communal	01	01	01	01	00	00	00	00
Total	239	239	106	106	53	21	53	21

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022.

D'après le tableau 2.1, portant sur les états des lieux des points d'eau dans la commune, on note que la commune dispose de 215 forages dont 82 sont fonctionnels, sur les 82 forages avec pompes à motricité humaine fonctionnels dans la commune seulement 30 dispose d'un mécanisme d'entretien et de gestion de ces forages ce qui pourraient être due soit à la non contribution de certains ménages pour la maintenance de ces points d'eau en cas de panne, soit à l'ignorance de la population sur l'importance dans la gestion des points d'eau. Il ressort le besoin de compléter d'urgence la mise en place des COGES autour des points d'eau fonctionnels et étendre progressivement cette activité sur l'ensemble des points d'eau; et dans une autre mesure redynamiser les COGES existants. Par ailleurs il serait important de faire un renforcement de capacités des COGES et des usagers sur l'hygiène et salubrité à observer autour des points d'eau.

#### II.3.2 Secteur santé

Tableau 2. 2: Etat des lieux des formations sanitaires couvrant la commune

			Nombre de formations		Nature de l'accompagnement					
Type de formation sanitaire	Nombre de formatio n sanitaire de ce type	Nombre de formation sanitaire fonctionnelle s de ce type	sanitaires de ce type disposant d'un COSA ou d'un COGES fonctionnel s	Accompagneme nt de la commune dans l'entretien et la gestion de la formation sanitaire de ce type	Suivi technique	App	Renforcement des	Appui logistique	Autres (à préciser)	
Centre de santé Centre de santé intégrée	15	15	15	О	N	N	О	О	/	
Centre Médical d'Arrondisseme nt	00	00	00	N	N	N	N	N	/	
Hôpital de district	01	01	01	N	N	N	N	О	/	
Hôpital régional	00	00	00	N	N	N	N	N	/	
Hôpital de référence	00	00	00	N	N	N	N	N	/	
Formation sanitaire privée	01	01	01	N	N	N	N	N	/	
Autres (à préciser)	00	00	00	N	N	N	N	N	/	
Total	17	17	17							

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022.

Selon le tableau 2.2, portant sur les états des lieux des formations sanitaires couvrant la commune de Bibemi, on note que ladite compte 15 centres de santé / centres de santé intégrée fonctionnels bénéficiant d'un accompagnement de la commune en appui logistique tel que des lits d'hospitalisation; des équipements de laboratoires (centrifugeuse) et en renforcement des capacités (formation contre les maladies hydriques, la potabilisation des points d'eau). Il ressort du tableau que la commune réalise des appuis logistiques aussi bien à l'hôpital de district qu'au centre de santé intégré cependant l'on note l'absence d'accompagnement de ces deux catégories de formations sanitaire dans l'entretien et la gestion de ces appuis.

#### II.3.3 Secteur de l'éducation

Tableau 2. 3 : Etat des lieux des services de l'éducation

Cycle	Ordre d'enseigneme nt	Nombre d'écoles prévu dans la commun e par la carte scolaire	Nombre d'écoles dans l'ordre d'enseigneme nt	Nombre d'école non opérationnell es	Nombre d'écoles disposan t de salles de classe en matériau x définitif	Nombre d'écoles disposant d'une APEE fonctionnel le
	Public	07	07	00	07	07
	Privé laïc	00	00	00	00	00
Maternel	Privé confessionnel	01	01	00	01	01
	Ecole de parents	01	01	00	01	01
	Public	115	115	00	114	115
	Privé laïc	00	00	00	00	00
Primaire	Privé confessionnel	01	01	00	01	01
	Ecole de parents	20	20	00	20	20
	Public	14	14	00	09	14
	Privé laïc	00	00	00	00	00
Secondai re	Privé confessionnel	00	00	00	00	00
	Ecole de parents					
	Total	159	159	00	153	159

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022.

A la lecture du Tableau 2.3, on remarque que la commune compte 115 établissements primaires publics dont un seul ne dispose pas de salles de classe en matériaux définitif. Il est heureux de constater que dans cette commune les parents ont construit 20 écoles de parents en matériaux définitifs ce qui démontre le dynamisme exceptionnel de ces parents d'élève.

# II.3.4 Secteur des services communaux

Tableau 2. 4 : Inventaire des services communaux

	Disponibilité du	Délai en jours pour
Nature du service	service	l'obtention du service
	Oui/Non	Delai de traitement des service
Etablissement d'actes d'état-civil	Oui	5
Délivrance des documents d'urbanisme	Oui	1
Aménagement des voiries	Oui	1
Gestion des déchets / Assainissement	Oui	1
Légalisation des documents	Oui	1

Nature du service	Disponibilité du service Oui/Non	Délai en jours pour l'obtention du service Delai de traitement des service
Authentification des documents	Oui	1
Hygiène et salubrité	Oui	
Aménagement des espaces verts et de loisirs	Oui	
Aménagement des aires de jeux	Non	
Eclairage public	Oui	
Transport public	Non	
Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables	Oui	
Autres (à préciser)		

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022.

D'après les compétences transférées aux communes, la commune de Bibemi dispose d'un service d'établissement d'actes d'état-civil, de gestion des déchets / Assainissement, d'Authentification des documents. Vue le délai pour l'obtention de ces services qui est de 5 jours pour l'établissement d'actes d'état civil et d'un jour pour la légalisation des documents le maire et son exécutif communal seraient soucieux que toute la population ait des actes d'état civil et que les services rendus au sein de l'institution communal soient plus rapides.

# CHAPITRE III : PRINCIPAUX CONSTATS RELEVÉS DANS LES SECTEURS CIBLES

# III.1 Description de la population enquêtée

L'échantillon de l'enquête sur le Contrôle Citoyen de l'Action Publique (CCAP) réalisée dans la commune de Bibemi était constitué de 315 ménages. Par ménage, on entend une personne ou un ensemble de personnes apparentées ou non, vivant sous un même toit (maison, concession, etc.) et prenant généralement leur repas ensemble, mettant tout ou une partie de leur revenu en commun pour faire face à leurs besoins, et reconnaissant l'autorité d'une personne parmi elles appelée chef de ménage. Au total, 315 ménages ont été effectivement enquêtés, soit un taux de couverture de l'échantillon de 97%. Le questionnaire était adressé prioritairement au chef de ménage mais à l'absence de celui-ci, il était administré à tout autre membre du ménage présent et capable d'apporter des réponses aux questions posées.

Tableau 3. 1 : Répartition (%) dans la commune des personnes enquêtées selon le lien de parenté avec le chef de ménage suivant le milieu de résidence et le sexe

		Chef de ménage	Conjoin t du chef de ménage	Fils/fille du chef de ménage ou de son conjoint	Père/mè re du chef de ménage ou de son conjoint	Autre parent du Chef ou de son/sa conjoint (e)	Sans aucun lien de parenté avec le chef de ménage ou son conjoint	Total
N4:1: 1-	Urbain	50,00	50,00	00	00	00	00	100,0
Milieu de résidence	Rural	62,30	22,00	7,70	2,90	2,90	2,20	100,0
residence	Total	62,20	22,20	7,60	2,90	2,90	2,20	100,0

Source: Enquête CCAP2, bibemi 2022.

A la lecture du tableau 3.1, il ressort que les chefs de ménage sont les répondants les plus nombreux en zone rural soit 62,30% ce qui pourrait s'expliquer par le fait qu'en zone rural les activités des chefs de ménages sont à proximité de leur lieu d'habitation. Cette situation rendrait facile la rencontre des agents enquêteurs avec les chefs de ménages. Par contre, en ville la répartition des répondants est de 50% et 50% entre les chefs de ménages et conjoint du chef de ménages, cette forte répartition est due à la disponibilité des conjoints en villes.

Tableau 3. 2 : Répartition (%) dans la commune des répondants selon le milieu de résidence, le sexe et le groupe d'âge

, , ,	0	Sexe de l'enquête	é
	Masculin	Féminin	Total

			de résid	ence	Strate de résidence			Strate de résidence		
			Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total	Urbaine	Rurale	Total
Groupe d'âges du	Moins de 20 ans	0,0	4,3	4,2	0,0	5,6	5,6	0,0	4,8	4,8
répondant	[20 - 35[	0,0	31,9	31,7	100,0	44,8	45,2	50,0	37,1	37,1
	[35 - 50[	0,0	29,8	29,6	0,0	21,6	21,4	0,0	26,5	26,3
	Plus de 50 ans	100,0	34,0	34,4	0,0	28,0	27,8	50,0	31,6	31,7
	Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022.

S'agissant de la répartition des répondants par groupe d'âge, la majorité des ménages sont des jeunes âgés de 20 à 35 ans aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain. Les ménages de moins de 20 ans sont les moins nombreux quel que soit le sexe et quel que soit le milieu de résidence, ce qui pourrait supposer qu'il ya moins de mariage précoce au sein de la commune de Bibémi. Ceci démontre les résultats positifs de la sensibilisation des ONG et l'Etat sur les inconvénients des mariages précoces.

## III.2 Approvisionnement en eau potable

Adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 2015, l'agenda mondial 2030 sur le développement durable met un accent particulier sur l'accès à l'eau en son objectif 6 (Objectif de Développement Durable (ODD) N°6), qui voudrait garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau. La cible première étant d'assurer l'accès universel et équitable à l'eau à un coût abordable.

Dans le cadre de la mise en œuvre du processus de décentralisation au Cameroun, l'article 5 du décret N°2010/0239/PM du 26 février 2010 fixant les modalités d'exercice de certaines compétences transférées par l'Etat aux Communes en matière d'alimentation en eau potable dans les zones non couvertes par le réseau public de distribution de l'eau concédé par l'Etat, précise que la Commune assure la maîtrise d'ouvrage et la gestion des puits et des forages.

#### III.2.1 Utilisation des points d'eau dans la commune

La Commune de Bibemi compte parmi les Communes de la région du Nord-Cameroun non couverte par le réseau public de distribution d'eau CAMWATER. L'approvisionnement en eau potable pour la majorité des ménages de l'espace urbain et de la zone rurale se fait à partir des puits et forages équipés de pompes à motricité humaine, les puits à ciel ouverts, les puits protégés, les sources/rivières et les adductions en eau potable. Le tableau 3.3 ci-après présente

les proportions des types de point d'eau disponibles dans la Commune selon le lieu de résidence.

Tableau 3. 3 : Proportion des types de point d'eau disponibles dans le village / quartier habité selon le milieu de résidence

		Puits			Forages						Adductio		
		avec	Puits		avec	Forage				Réseau	n en eau		
		pompe à	avec	Puits	pompe à	avec	Borne-			d'adduc	potable		
		motricité	pompe	à ciel	motricité	pompe	fontain			tion	(CAMW	Riviè	Autr
		humaine	électrique	ouvert	humaine	électrique	e	Source	Marre	d'eau	ATER)	re	e
Strate de		,	50,0	50,0	0,00	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
résidence	Rurale	25,20	1,30	54,0	15,00	9,30	2,9	5,1	2,6	0,0	0,0	14,1	1,30
	Total	25,10	1,60	54,0	14,90	9,2	2,9	5,1	2,50	0,0	0,0	14,0	1,30

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022.

A la lecture du tableau 3.3, en zone urbaine, un ménage sur deux déclare que les puits à ciel ouvert sont disponibles. Ce pourcentage pourrait s'expliquer par le fait que chaque ménage possède au sein de leur concession un puits à ciel ouvert pour juguler les difficultés d'accès à l'eau. Par ailleurs 50% des ménages déclare l'existence des forages avec pompes électrique. Cette perception contraste avec les données collectées auprès des sectoriels ; il importe dès lors de mener les actions des sensibilisations sur la caractérisation des ouvrages publics.

Au regard des taux observés concernant la disponibilité des points d'eau publics, il importe de s'intéresser à leur utilisation.

Tableau 3. 4: Utilisation d'une source d'eau publique

			Pri	ncipale sou	ırce d'appr	ovision	nement	en eau	
		Proportion							
		(%) de			Forages				
		ménages	Puits avec	Forage	avec				
		utilisant une	pompe à	avec	pompe à				
		source d'eau	motricité	pompe	motricité			Borne-	
		publique	humaine	électrique	humaine	Source	Rivière	fontaine	Total
Strate de		100 ,00	50,0	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0	100,0
résidence	Rurale	96,50	42,4	5,6	12,6	24,8	13,9	0,7	100,0
	Total	96,50	42,4	5,6	12,5	24,7	14,1	0,7	100,0

Source: Enquête CCAP2, bibemi 2022.

On constate que 10 ménages sur 10 en milieu urbain, déclarent utiliser une source d'eau publique. Par ailleurs, on note que la moitié des ménages en milieux urbaine s'approvisionnent aux puits a motricité humaine tandis que l'autre moitié s'approvisionnent

dans des rivières. Le recours aux rivières s'expliquerait entre autres par la mauvaise répartition des puits à motricité humaine dans l'espace urbain par les facilités qu'elles offrent dans les réalisations de certaines travaux ménages (lessives, vaisselles, ...). Cette utilisation pourrait exposer les ménages aux maladies hydriques. Dès lors il serait important de sensibilisations sur les risques encourus.

Photo 3. 1. Puits à ciel ouvert dans la commune de BIBEMI



## III.2.2 Accessibilité des points d'eau dans la commune

Selon l'UNESCO, l'accès à l'eau est un droit essentiel pour chaque être humain. Pourtant, dans la planète des milliards de personnes en sont encore privées. Le défi de l'accès à l'eau potable, demeure un objectif primordial pour la politique nationale de l'eau au Cameroun.

Tableau 3. 5 : Disponibilité au cours de l'année et utilisation de la principale source d'approvisionnement en eau tout au long de la journée

		Puits avec	Forage	Forages	Source	Rivière	Borne-	Total
		pompe à	avec	avec			fontaine	
		motricité	pompe	pompe à				
		humaine	électrique	motricité				
				humaine				
Strate de	Urbaine	50,0	0,0	0,0	0,0	50,0	0,0	100,0
résidence	Rurale	40,3	5,4	13,3	25,2	15,1	0,7	100,0
	Total	40,4	5,4	13,2	25,0	15,4	0,7	100,0

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022.

Le tableau 3.5 montre qu'en milieu urbain un ménage sur deux déclare que seuls les puits avec pompes à motricités humaines et les rivières sont disponible toute l'année et accessible

à tout moment de la journée. Le libre accès aux rivières expliquerait le recours de 50 % des ménages à cette source malgré la disponibilité d'autres sources. Cependant pour les autres points d'eau on note une certaine règlementation qui conditionnerait leurs accès. Les actions possibles à mener concerneraient la mise en place ou la redynamisation des COGES.

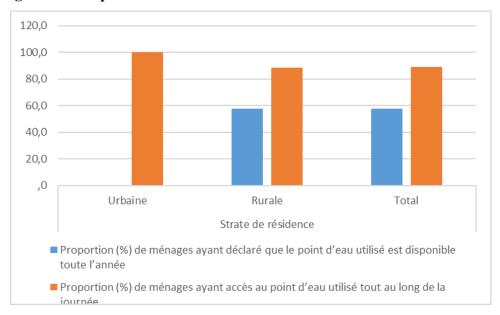


Figure 1. 1 Disponibilité au cours de l'année

Dans la commune de Bibémi, pour 57,50% des ménages, l'eau de leur principale source d'approvisionnement est disponible toute l'année. Cet accès pourrait être apprécié par la possibilité donnée aux ménages de se ravitailler à chaque fois que le besoin se fait ressentir qui exposerait les forages et/ou puits à l'usure rapide ou qui traduirait l'absence des COGES

#### III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Bien que la plupart des ménages accèdent à l'eau à tout moment de la journée, certains éprouveraient encore des difficultés. Cet accès limité à cette ressource vitale ne permet pas de couvrir leur besoin en eau.

Tableau 3. 6 : Correspondance entre disponibilité de la principale source

d'approvisionnement en eau et besoin en eau des ménages

Milieu de résidence	Proportion (%) de ménages dont la fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau	Fréquence de disponibilité de la principale source d'approvisionnement en eau					
residence	correspond à leur besoin en eau	Une fois	Deux fois	Trois fois	Total		
Rural	4,2	58,3	25,0	16,7	100,0		
Total	4,2	58,3	25,0	16,7	100,0		

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Le tableau 3.6 révèle que dans la circonscription communale de Bibémi, 4,20 % des ménages estiment que la fréquence de disponibilité en eau à leur principale source d'approvisionnement correspond à leur besoin en eau. Parmi les ménages ayant déclaré que la fréquence de disponibilité en eau couvre leur besoin, 58,30 % s'approvisionne une fois par jour et 25% des ménages le font deux fois par jour. Plusieurs raisons pourraient être évoquées pour expliquer l'inadéquation entre la couverture du besoin en eau et la fréquence de disponibilité de l'eau. En effet, on pourrait dire que les points d'eau dont ont besoin les ménages sont insuffisants ou en panne Or un approvisionnement régulier en eau nécessite également l'entretien et la maintenance des points de desserte d'eau au niveau de la commune. Par ailleurs la communauté pourrait faire un plaidoyer à la commune pour la construction d'autres points d'eau pour les années avenir.

# III.2.3 Entretien et maintenance de points d'eau dans la commune

L'entretien et la maintenance des points d'eau pourraient jouer un rôle essentiel pour un approvisionnement continu en eau.

Tableau 3. 7 : Panne au cours des six derniers mois et délai de réparation du principal

type de point d'eau utilisé

	Proportion (%) de ménages dont le	Répartition des ménages selon le temps mis pour la réparation de la panne d'un point d'eau								
Milieu de résidence	principal type de point d'eau a été panne au cours des 6 derniers mois	Moins d'une semaine	Entre une semaine et un mois	Entre un mois exclu et trois mois	Plus de trois mois	Pas encore	Total			
Urbain	0	0	0	0	0	0	0			
Rural	16,9	35,3	33,3	17,6	7,8	5,9	100,0			
Total	16,8	35,3	33,3	17,6	7,8	5,9	100,0			

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Le tableau 3.7 ressort que 16,80% des ménages ont connu une panne de leur principal type de point d'eau au cours des 6 derniers mois. Cette panne pourrait s'expliquer par la surexploitation ou la mauvaise gestion de ces points d'eau par le COGES concerné. Aussi 35,30% déclarent que les points d'eau remis en service en moins d'une semaine. Ceci traduirait une bonne organisation des COGES et un accompagnement de service technique de la commune. Il est opportun d'envisager la redynamisation des COGES mis en place autour des points d'eau.



Photo 3. 2. Forage en panne dans la localité de Bibemi

Tableau 3. 8 : Type d'acteurs de remise en service du principal type de point d'eau

Milieu de	Acteur de remise en service du principal type de point d'eau									
résidence	Commune	Etat	Elite	Comité de	Chef de village	CAMWATER	Total			
	Commune	Eiai	Eiiie	gestion	/ quartier	/SNEC/CDE	Totat			
Urbain	0,0	0,0	0,0	0,00	0,0	0,0	0,0			
Rural	3,3	0,0	0,3	5,6	8,6	0,0	3,3			
Ensemble	3,3	0,0	0,3	5,6	8,6	0,0	3,3			

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

La remise en service d'un point d'eau est une activité qui nécessite l'implication d'un ou plusieurs acteurs. A Bibemi, il ressort du tableau 3.8 que, c'est le chef du village qui est l'acteur le plus impliqué dans la remise en service de la principale source d'approvisionnement en eau. Cette tendance s'observe également en milieu rural soit 5,60% et aucun en milieu urbain, cette situation pourrait s'expliquer par leurs proximités et le titre d'auxiliaire d'administrations.

Tableau 3. 9 : Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance de ce point d'eau

u cau										
			Intervenant dans la gestion, l'entretien et la maintenance du principal type de point d'eau							
			COGES	Commune	CAMWATER	Communauté	Autres			
	de	Urbaine	0,0	0,0	0,0	50,0	50,0			
résidence		Rurale	6,6	13,2	0,0	81,8	17,9			
		Total	6,6	13,2	0,0	81,6	18,1			

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

On observe que la communauté soit pour 81,60% sont plus impliqués dans les activités de

maintenance tant dans la zone rurale que dans la zone urbaine. Cela pourrait dire que la communauté s'est appropriée des infrastructures hydrauliques réalisées et engendrerait une prompte réaction de celle-ci lorsqu'il s'agit des contributions en cas de panne, au respect des règles éditées par les COGES. Le faible pourcentage des populations 6,60% traduirait une faible organisation des COGES autour des ouvrages. Il en ait de même pour 0% de COGES en zone Urbaine.

Tableau 3. 10 : Contribution financière du ménage au fonctionnement du COGES

			Montant	Proportion (%)					
		Proportion (%)	moyen annuel	de ménages qui					
		de ménages qui	de la	trouvent élevé	Répartition des ménages selon la			elon la	
		contribue	contribution	le montant de		fréquence de la contribution			
		financièrement	financière des	la contribution	fina	financière au fonctionnement du			
		au	ménages au	financière au		COGES			
		fonctionnement	fonctionnement	fonctionnement					
		du COGES	du COGES	du COGES					
Strate de		0,0			Jour	Mois	Trimestre	Année	Total
résidence	Rurale	6,6	32775,0	0,0	5,0	85,0	5,0	5,0	100,0
	Total	6,6	32775,0	0,0	5,0	85,0	5,0	5,0	100,0

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Les acteurs en charge de la gestion, l'entretien et la maintenance des types de point d'eau sont généralement organisés en comité appelé comité de gestion ou COGES. Et la mise en œuvre des activités du COGES nécessite des moyens financiers. Le tableau 3.10 révèle que dans la commune de Bibemi, 6,6 % des ménages contribuent financièrement au fonctionnement du COGES. Ce faible pourcentage va en contradiction avec le nombre élevé de COGES présent dans la commune. On observe également que les contributions financières se font de manière mensuelle. On devrait sensibiliser les ménages sur la nécessité à contribuer pour le fonctionnement du COGES.

#### III.2.4 Caractérisation des points d'eau dans la commune

Le tableau 3.11 ci-dessous présente l'accessibilité à la principale source publique d'approvisionnement en eau et l'appréciation du service rendu par celle-ci.

Tableau 3. 11 : Accessibilité à la principale source d'approvisionnement et appréciation du service rendu par cette source

		(en m) du menage par rapport à la principale source publique d'approvisionnement	minutes) mis pour arriver au	Moyen (en minutes) d'attente au point d'eau	qu'un ménage à l'habitude	Répartition des ménages selon l'appréciation du service rendu par la principale source publique ed'approvisionnement en eau  Très					
					d'eau	bon	Bon	Passable	Mauvais		Total
Strate de		101,5	8,0	7,5	11,0	00	100,0	0,0	00,0	0,0	100,0
résidence	Rurale	572,7	12,5	16,7	17,5	,3	22,8	42,7	28,5	5,6	100,0
	Total	569,6	12,4	16,7	17,4	,3	23,4	42,4	28,3	5,6	100,0

Il ressort de ce tableau que la distance moyenne parcourue par les ménages pour atteindre la principale source publique d'approvisionnement en eau est un peu plus de 570 m. Elle est un peu plus de 573 m en milieu rural et de 102 m en milieu urbain. De même, le temps moyen mis pour arriver à ce point d'eau est de 12,40 min soit 8 min en milieu urbain et 12,50 min en milieu rural. Le temps d'attente moyen au point d'eau est de 16,70 min. Ces chiffres sont proportionnels au nombre moyen de personnes rencontrées habituellement au point d'eau. Pour ce qui est de l'appréciation du service rendu par la principale source publique d'approvisionnement en eau, 10 ménages sur 10 le trouvent bon en milieu urbain.

Globalement dans la commune de Bibemi selon le tableau ci-dessus, la majorité des ménages trouvent satisfaisante l'accessibilité en eau car les sources principales d'eau se trouvé près d'un démi kilomètre et le temps d'attente se situé autour d'un quart d'heure.

Tableau 3. 12 proportion des ménages de la commune de Bibemi selon les caractéristiques de la principale source d'approvisionnement en eau et le milieu de résidence

Milieu de résidence	Proportion (%) des ménages ayant déclarés que l'eau de la principale source d'approvisionnement en eau :								
	a une odeur	a un goût	a une couleur						
Urbain	0,0	0,0	50,0						
Rural	57,0	63,9	56,0						
Total	56,6	63,5	55,9						

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Il ressort du tableau 3.12 que la moitié des ménages urbains déclare que l'eau de leur principale source d'approvisionnement a une couleur tandis que la majorité des ménages

ruraux déclare que l'eau de leur principale source d'approvisionnement à une odeur, un gout et est coloré. Dans tous les deux cas la qualité de l'eau de leur principale source d'approvisionnement est douteuse et présenterait des risques d'exposition aux maladies. Une action de plaidoyer de former les ménages aux techniques de potabilisation de l'eau.

# III.2.5 Satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune

Ce point porte sur l'analyse de la satisfaction des besoins exprimés en matière d'approvisionnement en eau dans la commune de Bibemi. Le tableau 3.13 ci-dessous présente le besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et la satisfaction de ce besoin.

Tableau 3. 13 : Besoin exprimé en matière d'approvisionnement en eau et satisfaction de ce besoin

	Proportion (%) des ménages ayant exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois	Parn besoi expri	n, pr		Proportion					
Milieu de résidence			A1' Etat	A une élite	Au Comité de gestion du point	Au Chef de village/ quartier	A l' Autorités administratives	A Camwater/SNEC	A Autre	(%) des ménages dont le besoin exprimé en eau a été satisfait
Urbain	0,0	91,0	9,0	9,0	14,6	21,3	1,1	0,0	0,0	12,4
Rural	28,4	91,0	9,0	9,0	14,6	21,3	1,1	0,0	0,0	12,4
Ensemble	28,3	91,0	9,0	9,0	14,6	21,3	1,1	0,0	0,0	12,4

Source: Enquête CCAP2, bibemi 2022

De ce tableau, il ressort que 28,30% ont exprimé un besoin en matière d'approvisionnement en eau potable au cours des 6 derniers mois. De ces besoins 91% de ces ménages l'a adressé au maire. Ce qui traduirait une bonne participation citoyenne d'une part et une bonne circulation des informations entre les ménages et les instances communal. En outre 12,4% de ménages aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale ont eu leurs satisfactions de leurs besoins. Ce qui traduirait les efforts appréciables fournis par la commune pour satisfaire la demande des ménages. Cependant ce faible taux pourrait être tributaire de l'insuffisance des ressources auxquelles fait face la commune au regard des besoins prioritaires de divers secteurs sans cesse croissants que disposent les populations.

Tableau 3. 14 : Répartition dans la commune des ménages satisfaits du besoin exprimé en eau potable selon l'intervalle du temps mis de satisfaction

		Temps moyen mis (en mois)	Répartition des ménages selon le			
		entre la réponse favorable et la	temps mis pour satisfaire le besoin			
		satisfaction du besoin exprimé	exprimé en approvisionnement en eau			
		par un ménage	Moins d'un mois	Total		
Strate de	Rurale	0,2	100,0	100,0		
résidence	Total	0,2	100,0	100,0		

Il ressort de ce tableau que la répartition des ménages selon le temps mis pour satisfaire le besoin exprimé en approvisionnement 100% des ménages est satisfaite du besoin exprimé en eau potable en moins d'un mois. Ce fort pourcentage s'expliquerait par la diversité des types de points d'eau dans la zone rurale.

Tableau 3. 15: Non satisfaction de l'approvisionnement en eau potable

	Proportion (9/) dog	Parmi le	Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de non satisfaction est :										
Milieu de réside nce	(%) des ménages non satisfaits de l'approvision nement en eau potable	Eloigne ment du point d'eau Mauv aise qualit é de l'eau		Insuffisance des points d'approvision nement en eau	Mauv aise gestio n du point d'eau	Défaut/Le nteur de maintena nce en cas de panne	Coût élevé de l'approvision nement en eau	Aut re					
Urbain	50,0	0,0	0,0	100,0	00,0	0,0	100,0	0,0					
Rural	78,3	22,0	40,8	60,0	2,4	1,2	1,2	2,0					
Ense	78,1	22,0	40,7	60,2	2,4	1,2	1,6	2,0					
mble													

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Il ressort de ce tableau que tous les ménages non satisfaits de l'approvisionnement en eau en zone urbaine évoquent comme raisons l'insuffisance des points d'eau et le coût élevé de l'approvisionnement en eau tandis qu'en zone rurale 60% des ménages non satisfait à cause de l'insuffisance des points d'eau et 40,80% à cause de la mauvaise qualité de l'eau. Ce dernier confirme les déclarations du tableau 3.12 ou la majorité des ménages de la zone rurale déclare que l'eau de leurs principales sources d'approvisionnement est de mauvaise qualité.

## III.2.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service rendu en eau potable

Tableau 3. 16 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

	Propo	ortion (%)	des n	iénage	s pouva	nt s'e	engager d	ans l'amé	elioratio	n du service re	ndu par
				l'appr	ovision	nemei	nt en eau	potable à	travers	S:	
	Points d'eau			Λm	élioratio	n da la	Amélioration de la qualité				
	supp	lémentair	es	Ame	aii0	ii uc i	a gestion e	ics points	u cau	de l'eau	
Milieu de résidence	Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	Donation du site de construction d'un point d'eau	Plaidoyer auprès des donateurs	Redynamisation/mise en place du COGES	Contribution imanciere a un mécanisme communautaire de gestion et maintenance du point	Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	Suivi de la production des comptes- rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	Autres
Urbain	100,0	50,0	50,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Rural	63,6	38,7	57,2	15,3	19,5	8,0	9,6	9,6	7,3	5,1	3,2
Ensemble	63,8	38,7	57,1	15,2	19,4	7,9	9,5	9,5	7,3	5,1	3,2

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

D'après le tableau 3.16, les ménages en zone urbaine n'ont pris aucun engagement pour l'amélioration de la gestion des points d'eau bien que précédemment on a noté que la moitié des ménages s'approvisionne dans des rivières par contre en zone rurale les avis sont partagés dans tous les principaux compartiments concernant l'amélioration du service rendu par l'approvisionnement en eau potable avec une forte majorité demandant les points d'eau supplémentaires.

## III.3 Services de santé

La mise en œuvre du contrôle citoyen de l'action publique dans le secteur de santé vise à consolider l'implication des populations locales dans l'amélioration de la qualité des services offerts dans les Formations Sanitaires (FOSA) présentes dans la Commune. Il s'appuie sur une évaluation de la perception des populations locales sur la qualité des services rendus par les biens et services publics offerts dans le secteur de la santé.

#### III.3.1 Utilisation des formations sanitaires dans la commune

La carte sanitaire de la Commune de Bibemi présente plusieurs types de formations sanitaires. Pour couvrir leurs besoins de santé, les ménages font recours à 03 types de FOSA comme l'indique le tableau 3.17.

Tableau 3. 17 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge et le milieu de résidence

Milieu de	Répartition ( sanitaire le pl	Répartition (%) dans la commune des ménages selon le type de formation sanitaire le plus fréquemment utilisé pour la prise en charge							
résidence	Public	Privé laïc	Privé confessionnel	Total					
Urbain	100,0	0,0	100,0	100,0					
Rural	99,7	0,3	100,0	99,7					
Ensemble	99,7	0,3	100,0	99,7					

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Ainsi, pour des besoins de santé, les ménages des zones urbaines recourent à 100% aux FOSA publiques tandis qu'en milieu rural, ils se réfèrent concurremment aux FOSA confessionnelle et publique. Les FOSA privées laïques sont aussi fréquentées par 0,3% des ménages. Ces choix se justifieraient par la qualité des soins qui y sont administrés.

Tableau 3. 18 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon la raison de choix du type de formation sanitaire privé

type ac ro	type de formation samuaire prive													
			Parmi	les mé	énages, p	roportion	n (%) dont la r	aison de choix	du type de					
				formation sanitaire :										
						Qualité	Disponibilité	Disponibilité	Autres à					
			Distance	Coût	Accueil	des	du	de						
Milieu de	Milieu de résidence					soins	personnel	médicaments	préciser					
Strate	de	Rurale	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0					
résidence		Total	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0					

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Il importe de préciser que parmi les FOSA publiques, les CSI sont fréquentés par tous les ménages aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. A ce titre, 100% de ménages urbains déclarent fréquenter les CSI. En zone rurale, 92,60% de ménage affirment fréquenter les CSI contre 7,40% les hôpitaux de district comme l'indique le tableau ci-dessous.

Tableau 3.19 : Répartition (%) dans la commune des ménages selon la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	ce	_	Quelle est la principale formation sanitaire publique que votre ménage fréquente pour obtenir des soins de santé ?							
		CS/CSI	Hôpital de district	Total						
Strate de	Urbaine	100,0	0,0	100,0						
résidence	Rurale	92,6	7,4	100,0						

Total	92,7	7,3	100,0
	,	/	*

En effet, la proximité des CSI pourrait justifier cette forte fréquentation d'autant plus que la distance moyenne entre ces FOSA et les ménages, quel que soit la strate d'habitation, sont en deçà de 5 Km comme le stipule l'arrêté ministériel fixant la carte sanitaire au Cameroun pour la période 2021 – 2025. Seuls les cas graves seraient donc orientés au niveau de l'hôpital de district. Bien que le taux de recours au FOSA soit suffisamment élevé, il est important d'apprécier l'accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins.

Tableau 3. 20 : Accessibilité de la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de résidence	principal sanitaire	e f	formation publique	•	sanitaire publique		
	Oui	Non	Total	l'obtention des soins	l'obtention des soins		
Urbain	100,0	0,0	100,0	1400,0	911,0		
Rural	67,6	32,4	100,0	4054,2	153,5		
Ensemble	67,8	32,2	100,0	4037,3	158,3		

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Les FOSA publiques fréquentées pour les soins de santé se trouvent pour une grande part à proximité des ménages dans la Commune de Bibemi ce qui traduirait un bon taux de couverture de celle-ci malgré l'étendue de la collectivité et un relief assez favorable pour la circulation des populations.

## III.3.2 Caractérisation du petit matériel utilisé dans les formations sanitaires

La fonctionnalité des formations sanitaires se caractérise par une disponibilité des matériels médicaux de base. Il s'agit notamment des instruments et des matériels essentiels dont les plus importants sont les ciseaux, les seringues le coton, etc.

Tableau 3. 21 : Proportion (%) des ménages dans la commune selon les caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins

Milieu de	Caractéristiques du petit matériel disponible dans la principale formation sanitaire publique fréquentée pour l'obtention des soins											
résiden		Ciseaux Seringues Alcool Coton Bétadine Thermomètre Tensiomètre Balance Gants Autres										
ce												
Urbain	50,0	50,0	50,0	50,0	50,0	100,0	100,0	100,0	100	0,0		
Rural	80,8	85,9	91,0	90,1	69,9	78,2	70,8	69,2	64,4	0,3		

Ensem	80,6	85,7	90,8	89,8	69,7	78,3	71,0	69,4	64,6	0,3
ble										

L'un des objectifs des autorités camerounaises est aussi d'accroître le niveau de couverture Les principales formations sanitaires de Bibemi sont dotées de petits matériels aussi bien en zone urbaine qu'en zone rurale. Toutefois, 1 ménage sur 2 en milieu urbain déclarent la disponibilité des ciseaux, seringues, alcool, coton et bétadine. Plusieurs ménages ignoreraient la caractérisation du matériel visés. Il importe de mener des actions de communication à l'attention des ménages afin de leur faire connaître les différents services et matériels disponibles dans les FOSA.

#### III.3.3 Financement des soins dans les formations sanitaires

Le coût de soins conditionne étroitement le taux de fréquentation des formations sanitaires.

Tableau 3. 22 : Paiement des soins de santé et jugement des ménages sur l'accueil du

personnel soignant

personner sorgnant										
		<b>Proportion</b> (%)	<b>Proportion</b> (%)	Répartiti	on (%) des	s ménages :	selon le			
	Montant (en	des ménages	des ménages	jugement	t sur l'acc	ueil du po	ersonnel			
	FCFA) moyen	qui trouvent	ayant déclaré	soignant	dans la p	rincipale fo	rmation			
	payé pour une	élevé le	que d'autres	sanitaire	publique	fréquentée	pour			
	consultation	montant moyen	frais non	frais non l'obtentio		n des soins				
	ordinaire dans	payé pour une	autorisés sont				Total			
Milieu de	la principale	consultation	exigés pour leur							
	formation	ordinaire dans	servir dans la							
résidence	sanitaire	la principale	principale							
	publique	formation for	formation	Dom	Doggable	Mannaia				
	fréquentée	sanitaire	sanitaire	Bon	Passable	Mauvais				
	pour	publique	publique							
	l'obtention des	fréquentée pour	fréquentée pour							
	soins	l'obtention des	l'obtention des							
		soins	soins							
Urbain	0,0	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0			
Rural	463,5	38,1	14,1	32,4	58,3	9,3	100,0			
Ensemble	460,5	37,9	14,0	32,8	58,0	9,2	100,0			

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Les coûts moyens de soins des FOSA à Bibémi sont de 463,50 FCFA et 38,10% de ménages perçoivent de coût comme étant élevé. L'exigence de frais non autorisés pour l'administration des soins auraient une influence sur l'appréciation du service rendu. Une action de sensibilisation au profit des personnels de santé permettrait d'améliorer l'accueil et la redevabilité auprès des ménages.

## III.3.4 Appréciation du service rendu dans les formations sanitaires

Pour apprécier les services rendus par les formations sanitaires, les questions ont été orientées vers la disponibilité des médicaments au sein des FOSA et de la proportion de ceux qui résolvent leurs problèmes de santé au sein des FOSA.

Tableau 3. 23 : Disponibilité des médicaments et résolution des problèmes de santé dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

	Proportion (%) des ménages ayant	Proportion (%) des ménages pour qui la
Milieu de	déclaré que les médicaments pour les	plupart des problèmes de santé du village
résidence	maladies fréquentes dans la localité	sont résolus dans la principale formation
	étaient toujours disponibles	sanitaire fréquentée pour les soins
Urbain	100,0	50,0
Rural	48,7	51,6
Ensemble	49,0	51,6

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Les médicaments réservés au traitement des maladies courantes sont toujours disponibles dans les FOSA en milieu urbain. La situation est totalement différente en zone rurale où moins d'un ménage sur 2 seulement l'affirme. Les efforts consentis par les pouvoirs publics en vue de lever les obstacles à l'approvisionnement des FOSA en médicaments ne parviendraient pas à satisfaire la distribution locale. Il importe dès lors de mener un plaidoyer auprès de la Commune et des services déconcentrés de la santé dans le but d'améliorer l'approvisionnement des pharmacies et pro pharmacies.

Dans l'ensemble, 1 ménage sur 2 de la Commune de Bibemi déclare que leurs problèmes de santé sont résolus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins. L'étude a aussi traitée de la satisfaction des services rendues dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins.

Tableau 3. 24 : Non satisfaction des services rendus dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins

Striitti	ire irequentee	70a1 10	3 B <b>0111</b> B								
	Proportion (%) des		Parmi les ménages non satisfaits, proportion (%) dont la raison de la tisfaction est :								
Milieu de résidence	ménages non satisfaits des services de santé offerts dans la principale formation sanitaire fréquentée pour les soins	Eloignement des formations sanitaires	Mauvaise qualité des services offerts	Absentéisme du personnel	Mauvaise qualification du personnel de la formation	Monnayage des soins	Insuffisance de médicaments	Mauvaise qualité équipements		Coût élevé de l' accès aux soins de santé	Autres
Urbain	0,00	50,00	50,00	13,20	23,70	10,50	63,20	2,60	21,10	15,80	15,80

Rural	12,17	50,00	50,00	13,20	23,70	10,50	63,20	2,60	21,10	15,80	15,80
Ensemble	12,10	50,00	50,00	13,20	23,70	10,50	63,20	2,60	21,10	15,80	15,80

En milieu urbain, les principales raisons de non-satisfaction évoquées par les ménages sont l'insuffisance de médicaments, la mauvaise qualité des services offerts et l'éloignement des formations sanitaires. La situation est quasiment identique en milieu rural. Il faut relever que malgré que les distances soient globalement conformes aux normes édictées par la carte sanitaire, en deçà de 5 km entre les FOSA de même catégorie, plusieurs ménages percevraient encore les FOSA comme éloignées. Des actions de sensibilisations auprès des ménages permettraient d'améliorer cette perception. Par ailleurs, les ménages se sont engagés à entreprendre une série d'actions pour l'amélioration des services de santé.

## III.3.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service en soins de santé

Tableau 3. 25 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de la santé ; Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

	Propor à trave		les ménag	es pouvant s'o	engage	r dans l'	amélio	ration	du ser	vice re	ndu da	ns le so	ecteur	de la santé
	sanitair	Formations Extension/réhabilitati on/Equipements des formations sanitaires		Amél	Amélioration de la gestion des FOSA					Réduction du coût d'accès aux soins de santé				
Milieu de résidence	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l' Etat pour l' extension et l' équipement des formations sanitaires	Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	Redynamisation du COSA/COGE	Approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	Accueil et prise en charge des patients	Maintenance et entretien de l' infrastructure hospitalière	Plaidoyer pour l'affectation du personnel	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	Subvention de la COSA/COGE	Le Développement de partenariats publics-privés	La négociation des jumelages et intercommunalités	Autres
Urbain	0,0	100,0	50,0	0,0	0,0	00,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	50,0
Rural	38,1	64,1	50,0	29,8	24,4	13,1	14,7	6,7	9,6	6,4	7,4	38,1	64,1	50,0
Ensemble	37,9	64,3	50,0	29,6	24,2	13,1	14,6	6,7	9,6	6,4	7,3	37,9	64,3	50,0

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Compte tenu de ce qui précéde, il apparait que les FOSA font face à plusieurs contraintes. Les ménages s'engagent dès lors à poser certaines actions ciblées en vue de l'amélioration de la qualité des services rendus. Les actions ainsi visées s'inscrivent dans trois principaux

registres, notamment le plaidoyer pour la dotation des Formations sanitaires supplémentaires, l'extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes et l'amélioration de la gestion des FOSA.

En milieu urbain, les ménages préfèrent d'avantage s'engager dans le plaidoyer pour la dotation des Formations sanitaires supplémentaires contre 64,10% en zone rurale. Globalement, il se dégage du tableau 3.25 ci-dessus que les ménages sont peu enclins à s'engager dans les actions d'amélioration de la gestion des COSA. La problématique de l'engagement citoyen est ici convoquée. Il devient donc nécessaire de sensibiliser les ménages à s'approprier des infrastructures créées par les pouvoirs publics en ce qui concerne leur entretien, leur utilisation et leur pérennisation.

#### III.4 Services de l'éducation

La qualité du capital humain constitue un facteur clé du développement économique d'une Nation. La pression démographique observable au Cameroun en général et à Bibemi en particulier augmente la demande dans tous les ordres d'enseignement. Cette section traite de la fréquentation scolaire, de l'accessibilité de l'école publique dans la Commune, des caractéristiques de l'environnement scolaire, et des actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation.

#### III.4.1 Fréquentation scolaire dans la commune

Le taux de fréquentation scolaire permet d'avoir une lisibilité sur la demande en matière d'éducation. L'ONU en a fait une priorité à travers l'ODD n°4. Il est ici question d'assurer à tous l'accès à une éducation de qualité. Dans la Commune de Bibemi, le pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence le montre à suffisance.

Tableau 3. 26 : Pourcentage des enfants dans les ménages selon le cycle d'enseignement, l'ordre d'enseignement et le milieu de résidence

		Cycle d'enseignement											
Milieu de residence			Primaire		Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle		Secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle		Formation professionnelle				
			Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé			
Urbain	100,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00			

Rural	99,48	0,52	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	99,57	0,43	100,00
Ensemble	99,49	0,51	100,00	100,00	100,00	100,00	100,00	99,57	0,43	100,00

L'enseignement public apparait pour tous les ménages des zones urbaine et rural comme le cycle ou l'on retrouve le plus grand nombre d'élèves. Concernant le secondaire 2ème cycle, 99,57% de ménages déclarent que leurs enfants fréquentent le privé. Cette forte propension pourrait s'expliquer par certaines valeurs que prônent les établissements privés à savoir la discipline, la rigueur, le suivi de proximité et la recherche effrénée des résultats. Ces atouts énumérés traduisent, selon la totalité des ménages, les raisons de préférence du privé au public en matière de qualité de l'éducation.

Tableau 3. 27 : Raisons de la préférence du privé au public pour la fréquentation d'un établissement scolaire

Milieu de résidence	Raisons de	Raisons de préférence du privé au public							
Willed de l'esidence	Eloignement	Coût	Qualité de l'éducation						
Urbain	0	0	100						
Rural	0	0	100						
Ensemble	0	0	100						

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Depuis 2018, l'universalisation du cycle primaire a permis le renforcement de l'offre d'éducation au cycle primaire public, le soutien à la scolarisation de la jeune fille et, l'amélioration de la qualité de l'éducation dans les écoles primaires. Par conséquent, l'enseignement public est le plus sollicité par les ménages sauf pour le cycle secondaire et la formation professionnelle. Ainsi, plusieurs filles éprouveraient des difficultés à accéder à l'école secondaire. Il serait donc nécessaire de mener des plaidoyers auprès des instances déconcentrés de l'Etat afin faciliter la création des écoles secondaires. Ceci permettrait de promouvoir l'égalité et l'inclusion en matière d'éducation.

Tableau 3. 28 : Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public

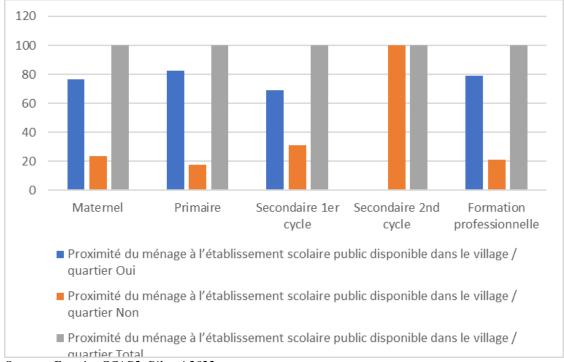
1		1				
Cycle disponible dans le village / quartier du	Milieu de résidence					
ménage	Urbain	Rural	Total			
Maternel	0,00	12,14	12,06			
Primaire	0,00	55,27	54,92			
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	0,00	13,42	13,33			
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	0,00	0,32	0,32			
Formation professionnelle	0,00	20,29	20,16			

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Un peu plus de 56% de ménages en milieu rural déclarent l'existence d'un établissement

scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier. De plus, plusieurs ménages trouvent que ces établissements sont situés à proximité. Cette proximité pourrait accroître le taux à tous les niveaux, en particulier pour les filles en âge scolaire qui constitue plus qu'un cinquième de la population mondiale selon l'UNESCO.

Figure 3. 1: Répartition (%) des ménages déclarant l'existence d'un établissement scolaire public dans un cycle d'enseignement disponible dans le village / quartier selon le milieu de résidence et la proximité du ménage à cet établissement scolaire public



Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

### III.4.2 Accessibilité de l'école publique dans la commune

L'accessibilité de l'école publique se caractérise par la distance moyenne parcourue et le temps moyen mis.

Tableau 3. 29 : Distance moyenne parcourue et temps moyen mis à pieds pour se rendre à l'établissement scolaire fréquenté selon le cycle d'enseignement et le milieu de résidence

	N	Ailieu de résid	Ensemble			
	Urb	Rure	al	Distance		
Cycle disponible	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	Distance moyenne parcourue	Temps moyen mis	moyenne parcourue	Temps moyen mis
Maternel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Primaire	200,00	7,50	501,27	45,79	499,35	45,55
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	0,00	0,00	1278,84	15,52	1270,72	15,42

Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Formation professionnelle	50,00	1,88	445,03	15,33	442,52	15,24

Les distances parcourues par les enfants qui se rendent à l'école à pied ou à vélo sont en moyenne de 200 mètres et zone urbaine et de 501,27 mètres en milieu rural pour les écoles primaires. Pour accéder au cycle secondaire, les ménages disent parcourir en moyenne un peu plus d'un kilomètre. La distance ainsi parcourue pourrait ne pas avoir d'impacts sur le processus d'apprentissage pour ceux des enfants qui disposent d'un moyen de déplacement.

## III.4.3 Caractéristiques de l'environnement scolaire

Les environnements scolaires soutiennent indirectement l'apprentissage. Ils comprennent les installations physiques et virtuelles, les ressources humaines et financières ainsi que la structure organisationnelle et les opérations de l'établissement scolaire. L'objectif de développement durable n°4 souligne que l'importance de l'environnement scolaire vise à « faire construire des établissements scolaires qui soient adaptés aux enfants, aux personnes handicapées et aux deux sexes ou adapter les établissements existants à cette fin et fournir un cadre d'apprentissage effectif qui soit sûr, exempt de violence et accessible à tous ». Dès lors, les caractéristiques des écoles fréquentées est utile pour garantir une meilleure éducation.

Tableau 3. 30 : Proportion (%) des ménages selon les caractéristiques déclarées de l'établissement fréquenté par cycle d'enseignement

		Strate de	résiden	ce									
		Urbaine				Rurale				Total			
Cycle	disponible	a un cycle complet	niveau	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires	a un cycle complet	A une salle par niveau de classe	Disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves	Distribution de livres scolaires
	Maternel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Primaire	50,00	0,00	0,00	50,00	45,37	26,84	28,75	17,25	45,40	26,67	28,57	17,46
cycle	Secondaire	0,00	0,00	0,00	0,00	11,50	16,93	15,65	0,00	11,43	16,83	15,56	0,00
cycle .	Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	12,50	0,00	0,00	12,50	14,22	10,94	11,10	4,31	14,21	10,87	11,03	4,37

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

En milieu urbain, 50% de ménages déclarent que les écoles primaires sont à cycle compte et bénéficient de dotations en livres et fournitures scolaires. L'autre moitié des ménages de la commune ignorerait encore le rôle de la Commune de Bibémi dans distribution du matériel et des fournitures scolaires aux écoles primaires. L'on gagnerait à redynamiser les espaces de dialogues et de concertation entre la Commune et les établissements scolaires afin de favoriser un partage d'informations utiles.

En milieu rural, près d'un ménage sur deux déclarent que les écoles disponibles ont un cycle complet. 26,84% dispose au moins d'une salle par niveau au primaire contre 16,93% pour le secondaire. Dans tous les cas, 28,75% de ménages déclarent la disponibilité de banc pour faire asseoir tous les élèves. Il devient souhaitable que les ménages s'engagent dans les actions en vue d'augmenter le nombre de table banc dans les écoles pour que les enfants soient assis confortablement.

Tableau 3. 31 : Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement et appréciation de la fréquence de présence de l'enseignant dans la classe selon le cycle

appro	Ciation de la li equence c	ie presence de rei	nscignant	ualis la classe se	ion ic cyc	10			
Cycle disponible		Nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un	Répartition (%) des ménages selon l'appréciation de la fréquence de la présence d l'enseignant dans la classe						
		établissement	Régulier	Moyennement régulier	Irrégulier	Total			
	Maternel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Primaire	67,49	43,87	51,61	4,52	100,00			
cycle	Secondaire	55,89	52,73	41,82	5,45	100,00			
	Formation professionnelle	•	0,00	0,00	0,00	0,00			
	Total	64,45	46,19	49,05	4,76	100,00			

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Les conditions de réussite semblent être réunies à cause des données liées aux effectifs par classe et à la fréquence de présence des enseignants. En effet, le nombre moyen d'élèves par salle de classe dans un établissement est de 67,49% pour le primaire et de 55,89% pour le secondaire. Quant au second critère, la moitié des ménages de la commune affirment que les enseignants sont moyennement réguliers en classe. Environ 5% de ménages déclarent que les enseignants sont irréguliers. Il est donc important de sensibiliser les enseignants à plus de responsabilité dans l'encadrement des élèves. Une meilleure synergie des parents autour des APEE aiderait à atteindre cet objectif.

Tableau 3. 32 : Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Cycle	Proportion (%) de ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE								
d'enseignement	Urbain	Rural	Total						
Maternel	0,00	0,00	0,00						
Primaire	0,00	0,00	3,49						
Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle	0,00	0,00	3,17						
Secondaire 2 <sup>nd</sup> cycle	0,00	0,00	0,00						

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Sur ce point, respectivement 3,49% et 3,17% de ménages déclarent ne pas participer aux réunions d'APEE. Il est certes vrai que l'APEE reste libre conformément à la loi de 1990 sur la liberté s'association au Cameroun, leur rôle dans l'environnement éducatif s'est considérablement accru. Le faible taux des ménages déclarant ne pas prendre part aux réunions des APEE traduirait un fort intérêt qu'accorde les parents à l'encadrement scolaire de leurs enfants. Cependant, la sensibilisation des parents sur leur implication à la vie de l'école est de certains ménages à y participer. La raison de non-participation la plus plébiscité

est la non reddition des comptes telle qu'indiquée dans la figure ci-dessous. Il est nécessaire de sensibiliser les responsables des APEE à la reddition des comptes de leur fonctionnement au regard des ressources collectées lors des inscriptions.

réunions de l'APEE selon le milieu de résidence 70,00 60,00 50,00 40,00 30,00 20,00 10,00 0,00 Non-respect des Durée des Non reddition Autres Réunion des comptes horaires réuni ons d'information et non d'échanges ■ Maternel ■ Primaire ■ Secondaire 1er cycle Secondaire 2nd cycle

Figure 3. 2: Proportion (%) dans la commune des ménages ne participant pas aux réunions de l'APEE selon le milieu de résidence

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

## III.4.4 Coût de l'éducation et gestion des ouvrages de l'école

Le coût de l'éducation est aussi une variable pertinente pour l'appréciation de la qualité de l'éducation.

Tableau 3. 33 : Répartition des ménages selon l'appréciation du montant payé pour des frais exigibles et le milieu de résidence

		Dépense moyenne	(FCFA)		ménag frais	Répartition (%) des ménages payant les frais exigibles par appréciation du Proportion (%) de ménages ayant pay			
Cycle	disponible					ntant payé	autre chose en plus des		
		Quel est le Montant de l'inscription	Quel est le Montant de l'APEE	Quel est le Montant total des autres frais	Elevé Raisonnable		frais exigibles d'éducation		
ovolo	Maternel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
cycle	Primaire	377,42	2330,52 133,55		61,94	38,06	2,86		

Secondaire	9079,27	10838,18	2143,78	92,73	7,27	0,95
Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	2656,48	4558,71	660,04	70,00	30,00	0,95

En plus des frais exigibles, d'autres frais sont payés selon 2,86% de ménages pour le primaire et 0,95% pour la formation professionnelle. Les frais de l'APEE dépassent de loin les autres frais exigibles. La gratuité de l'école au Cameroun ne limite en rien les montants de l'APEE qui sont pratiqués qui s'élèvent en moyenne à 2330,52 pour le primaire et 10838,18 pour le secondaire. La faible participation à l'APEE identifiée plus haut aurait ainsi un effet marginal que le financement de l'école. Cependant, trois actions méritent d'être conduites. D'une part, il faut mener des sensibilisations auprès des ménages pour les encourager à s'approprier les priorités gouvernementales dans le secteur de l'éducation. Ensuite, le renforcement des capacités des APEE sur la gestion transparente des frais et l'animation de groupe. Enfin, un plaidoyer peut être conduit en direction de la Commune pour accroitre son accompagnement au profit des écoles.

Tableau 3. 34 : Proportion (%) des ménages déclarant que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées suivant le type d'acteur selon le cycle d'enseignement

	d detedit seron te eyere d enseignement												
		Acteur déclaré de la réfection des ouvrages endommagées :											
	disponible	L'APEE	Le Maire (Commu ne)	Une organisati on du village	Le MINEDUB/MI NESEC/MINE FOP	Les Elites	Autres partenaires (à préciser)						
	Maternel	0,00	/			0,00	0,00						
	Primaire	40,95	6,67	8,57	6,67	0,32	1,59						
cycle	Secondaire	15,56	3,81	0,63	4,13	0,00	0,32						
	Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00						
	Total	14,13	2,62	2,30	2,70	0,08	0,48						

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Le tableau 3.34, montre d'avantage le poids des APEE dans la réhabilitation des infrastructures scolaires. Ainsi, 14,12% des ménages déclarent que les ouvrages (points d'eau, salles de classe, latrines, etc.) endommagés de l'école ont été réfectionnées par l'APEE, 2,61% par Le Maire (Commune). C'est le lieu de sensibiliser les ménages l'engagement citoyen.

## III.4.5 Appréciation du service de l'éducation par cycle

L'appréciation de service de l'éducation par les ménages favorise aussi la prise des actions correctives pour améliorer le service offert.

Tableau 3. 35 : Proportion (%) des ménages non satisfaits des services d'éducation selon le cycle d'enseignement et la raison de non satisfaction

	Proportio n (%) des	satisfaction est:										on de 1	ion
Cycle d'enseignement	ménages non satisfaits des services d'éducatio n	Eloignement de l'établissement	Insuffisance de salles de classe	Insuffisance d'équipements	Insuffisance des écoles	Assiduité du Personnel	Ponctualité du personnel	Qualité des enseignements	Absence de distribution de manuels scolaires	Mauvais résultats	Coûts élevés de la scolarité	Coûts élevés de la scolarité	Autres
Maternel	0,00	12,24	73,47	53,06	44,90	0,00	0,00	28,57	10,20	8,16	48,98	10,20	12,24
Primaire	15,56	58,33	54,17	29,17	33,33	0,00	0,00	8,33	0,00	0,00	70,83	8,33	58,33
Secondaire	7,62	27,40	67,12	45,21	41,10	0,00	0,00	21,92	6,85	5,48	56,16	9,59	27,40
Formation professionnelle	0,00	12,24	73,47	53,06	44,90	0,00	0,00	28,57	10,20	8,16	48,98	10,20	12,24

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Plusieurs ménages restent non-satisfaits des services de l'éducation. En effet, 15,56% des ménages sont non satisfaits des services de l'éducation dans l'enseignement primaire contre 7,62% dans le secondaire. Parmi les ménages non satisfaits à l'enseignement primaire, 70,83% évoquent comme raison de non satisfaction le cout élevé de la scolarité, 54,17% l'éloignement de l'établissement, 54,17% l'insuffisance de salles de classes et 58,33% d'autres raisons.

## III.4.6 Actions envisagées en vue de l'amélioration du service de l'éducation

Tableau 3. 36 : Actions des ménages au niveau communal en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

								communal dans
		l'amélio	ration du serv	vice rendu	dans le s	ecteur o	le l'éducat	ion à travers :
Cycle disponible		Prime d'excellence aux écoles	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Restauration de l'autorité des enseignants	Formation des enseignants	Plaidoyer pour l'affection du personnel	Dans laquelle de ces actions au niveau communal votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'école
		Pr	00 S	S				maternelle que fréquente ? ** : Autres (à préciser)
	Maternel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Primaire	10,79	21,27	11,11	5,40	10,48	17,14	9,52
Cycle	Secondaire	3,81	6,67	2,86	1,59	5,08	7,62	3,17
	Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total	3,65	6,98	3,49	1,75	3,89	6,19	3,17

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Au niveau communal, les ménages se disent prêts à mener des actions de Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle, Prime d'excellence aux écoles, Plaidoyer pour l'affection du personnel et le suivi rapproché des relations parents/enseignants.

Tableau 3. 37 : Actions des ménages au niveau communautaire en vue de l'amélioration du service rendu dans le secteur de l'éducation

Proportion (%) des ménages selon le type d'action et le milieu de résidence

1 Toportion (70) u										munautaire
	-	_				•				on à travers :
Cycle d'enseignement	Participation aux activités de l'école	Prime aux bons enseignants	Dénonciation des enseignants indélicats	Renforcement des relations parents-enseignants	Acquittement des cotisations	Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l' APEE	Diffusion des comptes-rendus de la gestion de l'APEE	Diffusion des bonnes pratiques	Contrôle de la présence régulière des enseignants	Autres
Maternel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Primaire	23,17	6,03	9,21	14,29	6,98	6,35	6,67	5,08	9,52	6,67
Secondaire	6,98	1,90	2,22	5,08	2,22	2,54	2,22	2,86	5,08	2,54

Formation professionnelle	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Source : Enguête CCAP2 Ribemi 2022										

Les actions prioritaires pour lesquels les ménages sont prêts à s'engager pour améliorer le service de l'éducation sont respectivement la participation aux activités de l'école, la participation au renforcement des capacités des enseignants et dans une certaine mesure la participation au contrôle de la présence régulière des enseignants. Ainsi, les ménages sont disposés à accompagner la commune dans l'implémentation de la décentralisation afin d'impulser effectivement le développement au niveau local.

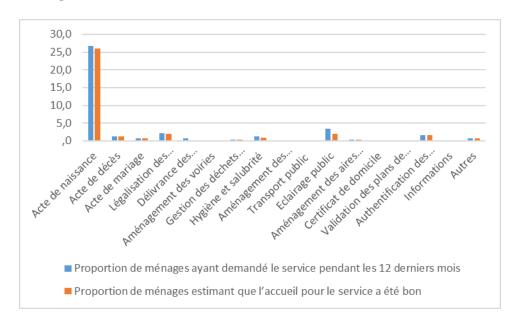
#### III.5 Fourniture des services communaux

### III.5.1 Caractérisations de la fourniture des services communaux

Tableau 3. 38 : Demande de service, accueil à la commune et temps mis pour l'obtention du service

5	Service communal	En cours	Minute	Heure	Jour	Semaine	Mois	Année	Total
	Acte de naissance	84,5	0	0	3,57	2,38	8,33	1,19	100,0
	Acte de décès	75,0	0	0	25	0	0	0	100,0
	Acte de mariage	100,0	0	0	0	0	0	0	100,0
l	Légalisation des documents officiels	0,0	85,71	0	0	14,29	0	0	100,0
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0,0	0	100	0	0	0	0	100,0
	Aménagement des voiries	100,0	0	0	0	0	0	0	100,0
	Gestion des déchets /assainissement	50,0	0	0	0	0	50	0	100,0
	Hygiène et salubrité	63,6	0	0	0	0	0	36,36	100,0
Service	Aménagement des espaces verts et de loisir	100,0	0	0	0	0	0	0	100,0
	Transport public	20,0	80	0	0	0	0	0	100,0
	Eclairage public	50,0	50	0	0	0	0	0	100,0
	Aménagement des aires de jeux								
	Certificat de domicile								
	Validation des plans de localisation								
	Authentification des documents								
	Informations								
	Autres								

Figure 1. 2 Demande de service



Dans la commune de Bibémi, le service le plus sollicité est le service d'état civil relative aux actes de naissance 26, 7%, par contre 26% de ménages estiment que l'accueil pour ce service est bon. D'après ces chiffres on pourrait mettre en exergue la volonté de la population de réglementer leurs relations avec le maire. On remarque d'après le tableau 3.38 que temps pour obtenu le service demandé à la Commune est à 84,5% en cours pour ce qui est de l'acte de naissance et la majorité pour les actes de mariages.

#### III.5.2 Contraintes dans la fourniture des services communaux

Tableau 3. 39 : Proportion (%) des ménages selon le délai pour rendre le service communal

Service communal  service Acte de naissance		Proportion (%) de ménages qui trouvent long ou très long le temps mis pour rendre le service	Personn el indispon ible/abs ent	Absence de matériel de travail	Incompét ence du personnel	Mauvais e organisa tion des services	Refus de Corro mpre	Autres (à précise r)	Total
service	Acte de naissance	60,71	3,9	1,96	11,76	31,37	0	50,98	100,0
	Acte de décès	75	100,0	0	0	0	0	0	100,0
	Acte de mariage	100	50,0	0	0	50	0	0	100,0
	Légalisation des		0,0						100,0
	documents	42,86		33,33	0	66,67	0	0	

officiels								
Délivrance des documents d'Urbanisme	100	50,0	0	0	0	50	0	100,0
Gestion des déchets /assainissement	100	0,0	100	0	0	0	0	100,0
Hygiène et salubrité	75	33,3	33,333	33,33	0	0	0	100,0
Eclairage publi	c 100	0,0	36,36	18,18	18,18	0	27,27	100,0
Aménagement aires de jeux	des 100	0,0	0	0	0	0	100	100,0
Authentification des documents	n 20	100,0	0	0	0	0	0	100,0
Autres	100	0,0	50	0	0	0	50	100,0

Dans le tableau 3. 39, dans la commune de Bibémi, 10 ménages sur 10 trouvent long ou très long le temps mis pour rendre les services de délivrance des documents d'Urbanisme, d'acte de mariage, éclairage publics, Gestion des déchets /assainissement, Aménagement des aires de jeux. Ce chiffre pourrait s'expliquer par le nombre de demande qui est pluriel. Par ailleurs il se pourrait nécessaire de multiplier le nombre de service de délivrance des documents d'urbanisme au sein de la commune.

Tableau 3. 40 : Proportion (%) des ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service communal

Service communal		Proportion (%) de ménages ayant payé un pourboire pour obtenir le service
	Acte de naissance	5,95
	Acte de décès	25
	Acte de mariage	0
	Légalisation des documents officiels	14,28
	Délivrance des documents d'Urbanisme	0
Service	Gestion des déchets /assainissement	0
	Hygiène et salubrité	0
	Eclairage public	0
	Aménagement des aires de jeux	0
	Authentification des documents	0
	Autres	0

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Dans le tableau 3. 40, dans la commune de Bibémi, 25% des ménages auraient payé un

pourboire pour obtenir le service d'acte de décès, un peu plus de 6% pour l'acte de naissance. Malgré les efforts de la commune pour éradiquer les actes de corruption au sein de la commune, des actions restent encore à envisager pour diminuer les actes de corruption.

III.5.3 Promotion de l'engagement citoyen dans la commune

Tableau 3. 41 : Proportion (%) des ménages selon la caractérisation des activités de la commune

	Cara	ctérisation déclar	ée des activités de	e la commune par l	e ménage
Milieu de résidence	Communication sur les actions programmées au cours de l'année dernière	Communication sur les actions orogrammées sur le budget annuel d'année dernière 0,0 0		Accompagnement du village/quartier dans les actions de développement	Implication du village/quartier dans la programmation et la budgétisation des actions du développement
Urbain	0,0	0	0	0	0,0
Rural	1,3	0,638977636	0,958466454	10,22364217	4,2
Ensemble	1,3	0,634920635	0,952380952	10,15873016	4,1

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Dans le tableau 3. 41, dans la commune de Bibémi, un peu plus de 11% des ménages militent pour l'accompagnement du village/quartier dans les actions de développement. Malgré l'implication du maire pour les actions de développement, la population reste encore débutatif en ce qui concerne leur implication dans le développement. Les actions a envisagé serait d'impliquer les populations aux actions de développement.

## III.5.4 Appréciation des services communaux

Tableau 3. 42 : Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

	Proportion	Parmi	les ménage	es non s			, prop		%) dont la	raison de no	on
Milieu de résidence	(%) des ménages non satisfaits des services communaux	Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers	Non information des populations de la gestion communale	Absentéisme du personnel	Corruption	Mauvais accueil	Manque de professionnalisme	Méconnaissance des actions menées par la commune	Manque de confiance envers l'exécutif municipal	Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	Autre
Urbain	0	48,0	54	3	6	5	11	16	2	1	29,0
Rural	31,94888179	48,0	54	3	6	5	11	16	2	1	29,0
Ensemble	31,74603175	48,0	54	3	6	5	11	16	2	1	29,0

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

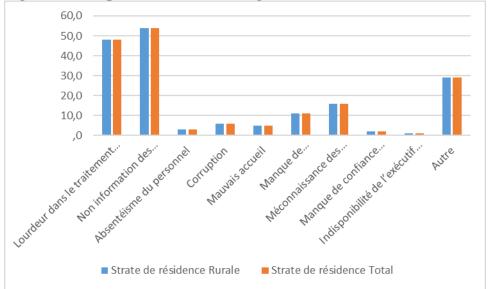


Figure 1. 3 Proportion (%) des ménages non satisfaits selon la raison de non satisfaction

D'après les résultats contenus dans le tableau 3. 42 ci-dessus, 32% des ménages ne sont pas satisfaits par les services communaux. Les raisons de non satisfaction sont dues, à la lourdeur dans le traitement des demandes des usagers 48%, la non information des populations de la gestion 54%. Malgré les efforts consentis par le maire pour l'amélioration des services communaux beaucoup d'actions reste encore à entrevoir.

III.5.5 Actions envisagées en vue de l'amélioration des services communaux

Tableau 3. 43 : Actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale

	Proportio	n (%) de	s ménages	s pouvan	t s'enga	ger dans	l'amélior	ation du s	ervice ren	du par
			l'	'instituti	on com	nunale à	travers:			
Milieu de résidence	Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté	Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion	Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Consultation du babillard de la commune	Animation des tranches d'antenne dans les radios communautaires	Suivi des tranches horaires dédiées dans les radios communautaires	Sensibilisation pour les écoutes groupées dans les radios communautaires	Adhésion à des groupes d'écoute des radios communautaires	Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune	Autres
Urbain	0,0	0	100	0	0	0	0	0	0	0,0
Rural	44,1	19,81	38,34	13,74	7,029	6,07	11,50	12,46	19,81	22,0
Ensemble	43,8	19,68	38,73	13,65	6,98	6,031	11,43	12,380	19,68	21,9

Source: Enquête CCAP2, Bibemi 2022

Dans le tableau 3.43, relative aux actions des ménages dans la commune en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'institution communale, 43,8% déclarent leurs contributions à la diffusion des informations communales dans les communautés, 20% à l'alimentation et l'exploitation des boites à suggestion.

# CHAPITRE IV : PLAN D'ACTIONS POUR LA MISE EN PLACE D'UN CONTRÔLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE

Selon le Programme d'Action adopté en 1976 par la Conférence mondiale de l'Organisation internationale sur l'emploi, « une politique orientée vers la satisfaction des besoins essentiels demande que la population participe aux décisions qui l'intéressent par l'intermédiaire des organisations de son propre choix ». La participation de population à l'offre des services publics permet en effet d'abord de satisfaire leur désir légitime de prendre part à des décisions qui influent sur leur existence et leur mode de vie ; mais elle permet aussi d'identifier les besoins à satisfaire prioritairement, de mobiliser les ressources disponibles et de répartir au mieux les services ou les produits susceptibles de satisfaire ces besoins

L'implication des populations dans l'offre des services publics développés dans ce document est très importante, car elle contribue à l'amélioration de l'offre de ces services dans leur différente localité. Pour ce faire, la mise en commun de leur action va permettre la mise sur pied d'un plan d'action pour la mise en place d'un contrôle citoyen de l'action publique. Ce plan d'action est précédé au préalable d'un dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements et enfin d'un plan d'action détaillant les différentes actions à mettre en œuvre pour l'amélioration des services publique rendu et les différents responsables des quatre secteurs développés dans ce rapport entre autres : l'approvisionnement en eau, les services de santé, les services d'éducation et les services communaux.

### IV.1. Dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements

Le dispositif de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un outil permettant d'impliquer les populations dans l'amélioration des services publics rendus. La présente section se décompose en 4 axes principaux : la composition et attributions du comité de suivi-évaluation participatif, les indicateurs de suivi et d'évaluation, et le reporting des activités.

## IV.1.1. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

Le Comité de suivi-évaluation participatif pour la conduite des changements est un organe consultatif mis en place par arrêté communal. Il est composé de 06 membres. Les critères de sélection qui ont permis leur choix sont :

- Etre élu local au moins pour le poste du Président ;
- Résider de préférence dans la Commune ;
- Etre disponible ;

- Avoir une connaissance de la Commune :
- Avoir des connaissances dans les différents centres d'intérêts ;
- Maîtriser le processus de planification locale ;
- Ne pas faire partie de l'Exécutif Communal.

### IV.1.2. Attribution du comité de suivi – évaluation participatif

Le comité de suivi – évaluation participatif a comme attributions :

- S'assurer de la mise en œuvre des activités du plan d'action ;
- Suivre et évaluer l'exécution des activités du plan d'action ;
- Apprécier le niveau d'engagement des responsables d'activités dans leurs tâches d'une part, d'atteintes des résultats, des changements produits au niveau des personnes, des structures et de la Commune d'autre part;
- Permettre au Conseil Municipal ou à l'Exécutif Municipal de prendre à temps les mesures idoines pour corriger et ajuster les actions, les stratégies et les projets ;
- Veiller à une implication des populations dans les activités spécifiques de la communes (Budgets, réalisations, compte administratif, initiatives ...);
- Eveiller la prise de conscience des populations à assumer leur rôle de suivi et d'évaluation des projets et réalisations (au niveau de leur mise en œuvre et de leur fonctionnement) par les sensibilisations;
- Engager les populations dans les projets d'envergures, les initiatives de développement de la commune ;
- Mesurer et analyser les écarts au vu des objectifs :
- Prendre les mesures correctives pour rattraper les écarts ;
- Donner son avis sur le déroulement de l'ensemble des activités du plan d'action sur la base des rapports d'avancement ;
- Proposer à l'exécutif et au conseil communal toutes mesures susceptibles de rendre facile l'exécution des activités du plan d'action ;
- Veiller à la mise en œuvre effective des décisions ;
- Communiquer, informer l'exécutif communal sur l'état d'avancement des activités rencontrées dans l'exécution de leurs missions ;

Toutefois, le Comité doit tenir des réunions, des séances de travail pour s'assurer de la mise en œuvre effective des activités du plan d'action.

Le Comité siège tous les trois mois et rédige un rapport d'activités trimestriel qui est soumis à l'attention du Maire,

Les fonctions de membre du Comité sont gratuites. Toutefois, certaines charges liées au fonctionnement du Comité seront imputées au budget de la commune.

Toute personne peut, en raison de ses compétences et sur décision du Président, être invité à assister aux travaux dudit Comité, avec voix consultative. Le Président peut aussi inviter tout conseiller Municipal en fonction de ses compétences.

Le mandat du Comité est de trois (3) ans renouvelables.

## IV.1.3. Composition du comité de suivi – évaluation participatif

- Le président :
- Le rapporteur :
- Les membres :
- 01 représentant de la sous-préfecture ;
- 02 représentants de la société civile au niveau communal
- 02 représentants des chefferies traditionnelles;
- 01 représentant du secteur de la santé (médecin chef de district de l'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'éducation (délégué d'arrondissement) ;
- 01 représentant du secteur de l'eau ;
- 02 leaders d'opinion au niveau local ;
- 02 leaders religieux;
- 02 mouvements associatifs (au moins une association des femmes).

# IV.2. Plan d'action du contrôle citoyen de l'action publique

# PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Tableau 4. 1 . PLAN D'ACTIONS DU CONTROLE CITOYEN DE L'ACTION PUBLIQUE EN VUE DE LA CONDUITE DES CHANGEMENTS

Ohioatif	Ohioatifa			Péri	ode	Indicateur	Unité	Fréquence	Valeur	Valous	Course de	Méthode
Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Début	Fin	de résultat	de mesure	de mesure	de référence	Valeur Cible	Source de données	de mesure
					A	pprovisionnem	ent en eau	ı potable				
		Redynamisation des COGES points d'eau existants	CTD	2022	2024	Nombre de COGES redynamiser	Unité	Trimestrielle	30	52	<ul><li>Rapport d</li><li>formation</li><li>Fiche d</li><li>présence</li></ul>	
		Sensibilisation des ménages sur la caractérisation des ouvrages publics	CTD	2022	2024	Nombre de personne formée	Taux	Annuelle	20%	100%	<ul><li>Rapport d</li><li>formation</li><li>Fiche d</li><li>présence</li></ul>	
Améliorer		Mettre en place des nouveaux COGES	Chef service Technique	2022	2024	Nombres de COGES mis en place	Unité	Trimestrielle	30	215	<ul><li>Rapport d</li><li>formation</li><li>Fiche d</li><li>présence</li></ul>	
l'accès à l'eau potable dans la Commune de Bibemi	Impliquer les populations dans la gestion des points d'eau	Renforcement des capacités des COGES et des usagers sur l'hygiène et la salubrité autour des points d'eau	Chef service Technique	2022	2024	Pourcentage des personnes formées	Taux	Annuelle	0%	70%	<ul> <li>Rapport of formation</li> <li>Fiche présence</li> </ul>	
		Formation des populations sur les techniques de potabilisation de l'eau	CCC	2022	2024	Pourcentage des personnes formées	Taux	Annuelle	0%	70%	• Rapport do formation • Fiche présence	
		Renforcement des capacités sur le COGES en comptabilité simplifiée, sur la	CCC	2022	2024	Nombre de COGES formés	Unité	Trimestrielle	0	70	• Rapport do formation • Fiche présence	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Péri Début		Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
		maintenance technique des points d'eau										
		Sensibilisation des populations sur l'importance de leur contribution pour la maintenance des points d'eau	CCC	2022	2024	Pourcentage des personnes Sensibilisées	Taux	Annuelle	6,6%	80%	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
						Sa	anté					
	Faciliter l'accès aux personnels soignants	Plaidoyer pour l'affectation du personnel soignant dans les formations sanitaires	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	0	16	Fiche décharge plaidoyer envoyé	
	Impliquer les populations dans la gestion des formations sanitaire	Redynamisation des COSA	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de COSA redynamisé	Unité	Trimestrielle	0	16	Rapport / PV de réunion de redynamisation des COSA	
Améliorer l'accès aux soins de	Faciliter l'accès aux soins de santé	Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	1	16	Fiche décharge plaidoyer envoyé	
soms de santé de qualité	de qualité	Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	1	17	Fiche décharge plaidoyer envoyé	
		Plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	0	16	Fiche décharge plaidoyer envoyé	

Objectif	Objectifs		<b>D</b>	Péri		Indicateur	Unité	Fréquence	Valeur	Valeur	Source de	Méthode
global	spécifique	Action	Responsable	Début	Fin	de résultat	de mesure	de mesure	de référence	Cible	données	de mesure
		Sensibilisation des personnels de santé pour améliorer l'accueil et la redevabilité auprès des ménages.	Chef de district de santé	2022	2025	Pourcentage de personnes Sensibilisées	Taux	Annuelle	30%	100%	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
		Plaidoyer auprès de la Commune et des services déconcentrés de la santé dans le but d'améliorer l'approvisionnement des pharmacies et pro pharmacies.	Chef de district de santé	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	40	100	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
					EDU	CATION						
	Améliorer la qualité de l'enseignement	Sensibilisation des enseignants sur la conscience citoyenne /professionnelle	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Pourcentage d'enseignants sensibilisées	Taux	Annuelle	30%	100%	<ul><li>Rapport de formation</li><li>Fiche de présence</li></ul>	
		Sensibilisation sur le Suivi rapproché des relations parents/enseignants	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Pourcentage d'enseignants sensibilisées	Taux	Annuelle	30%	100%	<ul><li>Rapport de formation</li><li>Fiche de présence</li></ul>	
Faciliter l'accès à une éducation de qualité	Sensibiliser les parents à participer activement aux réunions	Renforcement des capacités des membres des bureaux des APEE sur la maîtrise de leurs missions et la reddition des comptes	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Nombres de membres des bureaux de l'APEE formés	Unité			50	<ul> <li>Rapport de la séance de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
	d'APEE	Sensibilisation des parents sur le bien-	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Pourcentage de	Taux	Annuelle	0	80%	• Rapport de la séance de	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Péri Début		Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
		fondé de leur participation aux APEE				participation des parents aux séances de sensibilisation					formation • Fiche de présence	
		Plaidoyer pour la création, construction et équipement de nouvelles écoles	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	1	6	<ul><li>Rapport de formation</li><li>Fiche de présence</li></ul>	
		Sensibiliser et accompagner la construction des écoles de parents	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Nombre d'école des parents sensibilisé	Unité	Trimestrielle	20	80	<ul><li>Rapport de formation</li><li>Fiche de présence</li></ul>	
		Redynamiser les espaces de dialogues et de concertation entre la Commune et les établissements scolaires afin de favoriser un partage d'informations utiles.	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Nombre d'assise effectué	Unité	Trimestrielle	20	80	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
	Améliorer la carte scolaire de la commune en écoles	Sensibilisations auprès des ménages pour les encourager à s'approprier les priorités gouvernementales dans le secteur de l'éducation	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Pourcentage de ménages sensibilisées	Taux	Annuelle	30%	100%	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
		Renforcement des capacités des APEE sur la gestion transparente des	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Pourcentage d'APEE sensibilisées	Taux	Annuelle	20%	100%	<ul><li>Rapport de formation</li><li>Fiche de présence</li></ul>	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Péri Début		Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
		frais et l'animation de groupe					mesure		reference			mesure
		Plaidoyer peut être conduit en direction de la Commune pour accroitre son accompagnement au profit des écoles.	Inspecteur d'arrondissement	2022	2025	Nombre de plaidoyer effectué	Unité	Trimestrielle	0	6	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
				Fournitur	e des se	rvices Commun	aux					
	Rapprocher l'accès des populations aux services communaux	Sensibiliser les populations sur l'existence et le rôle de la boîte à suggestion et le registre des doléances	Le maire	2022	2025	Pourcentage des populations formées	Taux	Trimestrielle	0	50%	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
Faciliter l'accès au service		Formation des agents communaux sur la gestion des doléances collectées via la boîte à suggestion et le registre des doléances	Le maire	2022	2025	Nombre d'agents communaux formés	Unité	Annuelle	0	10	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
communale	Améliorer la communication sur les actions de la Commune	Organisation des journées porte ouvert pour diffuser aux usagers les différents services rendus par la commune	Le maire	2022	2025	Nombre de journée porte ouvert effectué	Unité	Trimestrielle	0	3	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
		Développer un partenariat avec les radios communautaires locales pour diffuser	Le maire	2022	2025	Nombre de partenaire établi	Unité	Trimestrielle	0	5	<ul><li>Rapport de formation</li><li>Fiche de présence</li></ul>	

Objectif	Objectifs	Action	Responsable	Péri Début	ode Fin	Indicateur	Unité de	Fréquence de mesure	Valeur de	Valeur	Source de	Méthode de
global	spécifique	riction	Responsable	Debut	1.111	de résultat	mesure	de mesure	référence	Cible	données	mesure
		les informations sur la commune										
		Elaborer un plan d'action de communication de chaque service de la Mairie sur les actions menées (Radio, Affichage, causeries éducatives, etc)	Le maire	2022	2025	Nombre plan élaboré	Taux	Annuelle	20 %	90 %	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
	Impliquer davantage les populations dans la prise de décision et au développement de la	Formation des Conseillers Municipaux sur les techniques de communication et les mécanismes de restitution des actions communales aux populations	Le maire	2022	2025	Nombre de conseillers municipaux formés	Unité	Annuelle	0	10	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
	municipalité	Encourager les populations aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)	Le maire	2022	2025	Nombre des solutions endogènes réalisées	Unité	Annuelle	0	20	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	
		Renforcement des capacités des Conseillers Municipaux sur leur appropriation des besoins exprimés par les populations dans le PCD, avec un accent sur la mise	Le maire	2022	2025	Nombre de conseillers municipaux formés	Unité	Annuelle	0	10	<ul> <li>Rapport de formation</li> <li>Fiche de présence</li> </ul>	

Objectif global	Objectifs spécifique	Action	Responsable	Péri Début	Indicateur de résultat	Unité de mesure	Fréquence de mesure	Valeur de référence	Valeur Cible	Source de données	Méthode de mesure
		en œuvre des solutions endogènes									

#### CONCLUSION ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

Au crépuscule de la seconde vague de l'enquête Scorecard dans la région du Nord, les différents intervenants à savoir le PNDP et son partenaire technique l'INS, l'OSC FEPES chargée de la mise en œuvre sur le terrain, les sectoriels et les communes concernés, les responsables administratifs et sécuritaires, les autorités traditionnelles et les ménages doivent se féliciter pour leur participation active et efficace au déroulement de la mission.

S'agissant du déroulement de la mission proprement dit, l'OSC FEPES a déployé sous la conduite d'un chef de mission, des équipes composées de superviseur et d'enquêteurs dans les communes au rythme de la disponibilité des échantillons des ménages à enquêter. Les enquêteurs ont collecté les données suivant les questionnaires, puis ces données ont été apurées par les superviseurs et acheminées au serveur central. L'INS par la suite a exploité ces données pour générer des tableaux qui ont été analysés pour élaborer des rapports scorecard communaux à l'instar du présent rapport pour la commune de Bibémi. Il ressort de l'analyse des données de Bibémi qu'une poignée de ménages souhaite la construction de points d'eau supplémentaires tandis que 58% de ménages s'engage à faire un plaidoyer auprès des donateurs aux mêmes fins; quant au secteur de la santé, la majorité de ménages souhaite développer un plaidoyer auprès des ONG/Structures privées pour la construction de nouvelles formations sanitaires tandis que d'autres ménages soit 50 % s'engagent à faire un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires existantes. Pour les services rendus par l'institution communale : un peu plus de 44% des ménages déclarent s'engager à mobiliser des contributions à la diffusion des informations communales dans les communautés, 20% des ménages à l'alimentation et l'exploitation des boites à suggestion. Au cours de l'analyse, les différents engagements des ménages ont été capitalisés pour générer un plan d'action visant l'amélioration de la satisfaction des bénéficiaires des biens et services publics offerts dans l'espace communal.

Au terme du processus, un comité de suivi a été mis en place et formé pour la mise en œuvre du plan d'action ainsi élaboré.

### REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ✓ Plan Communal de Développement de Bibemi, mai 2014
- ✓ Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées

#### **ANNEXES**

### Annexe 1 : Liste des participants à la réunion de restitution du rapport

### Annexe 2 : Questionnaires de l'enquête ScoreCard

**OUESTIONNAIRE COMMUNE** 

Section 1: Identification								
S1Q0 1	Région							
S1Q0 2	Département		_					
S1Q0 3	Lot de Communes							
S1Q0 4	Commune							
S1Q0 5	Votre commune compte combien de	villages / quartiers ?						
S1Q0 6	Quel est l'effectif de la population de référence)							
S1Q0 7 S1Q0	Votre commune connait-elle l'effect 1=Oui 2=Non Fonction du répondant : 1. Maire 2. A							
8 S1Q0	6. Autres Téléphone du répondant	Aujt au Maire 3. 50 4. KW 3. CCD						
9 S1Q1	Date de début d'enquête (JJ/MM/AA	AAA)	-					
0 S1Q1	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAA	A)	          /     /					
1 S1Q1	Nom du superviseur communal	<u>,                                      </u>						
2 S1Q1 3	Coordonnées GPS de la commune X Y Z							
S1Q1 4	Résultat de la collecte	<del></del>						
	1=Enquête 3=Refus complète 2=Enquête 4=Absence d	6=Autres (à préciser)						

S1Q1	incomplète compétent Appréciation de la qualité de l'enquête :					
5	1= Très bonne	2=Bonne	3=Moyenne	4=Mauvaise	5=Très mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable								
	S2Q01:		S2Q03:	S2Q04:	S2Q05 : Combien			
Type de point d'eau potable	Votre commune dispose-t- elle de ce point d'eau ? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02: Combien de points d'eau potable de ce type compte votre commune?	Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans votre commune ?	Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion?	de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?			
A. Puits avec pompe à motricité humaine					_			
B. Puits avec pompe électrique								
C. Forages avec pompe à motricité humaine								
D. Forage avec pompe électrique								
E. Borne-fontaine								
F. Source								
G. Réseau d'adduction d'eau communal								
H. Adduction en eau potable (CAMWATER)	<u> </u>							
S2Q0 Selon vous, ce n		il pour couvrir l	es besoins en ea	au dans la	_			
6 commune ? 1=C S2Q0 Tous les villages		ont-ils annrovisi	onnés en eau no	otable ? 1–Oui				
7 2=Non	, quartiers so	om no approvisi	omics on cau po	. 1–041	_			
S2Q0 Dans votre comma approvisionnés e		_	quartiers ne son	t pas suffisamm	ent  _ _			
S2Q0 Votre commune 9 1=Oui 2=Non			e gestion de l'es	au potable?				
	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui							
S2Q0 En quoi consist 9b accompagneme	e cet C. F	Suivi technique Appui financier Renforcement de						
9b accompagneme	D. <i>E</i>	Appui logistique Autres (à précise	e 1=Oui 2=No er)	n				

Section 3 : Services communaux						
Nature du service	<b>S3Q01</b> : Votre	<b>S3Q02</b> : Y a-t-il un	S3Q03 : Quel est en			

	commune offre- t-elle « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	délai fixé et connu pour offrir « le service » ? 1=Oui 2=Non Si S2Q01=2 allez au type suivant	jours le délai fixé pour offrir « le service » Unité / Temps
A. Etablissement d'actes d'état- civil			_
B. Délivrance des documents d'urbanisme			_ _
C. Aménagement des voiries			
D. Gestion des déchets / Assainissement			<u> _ _ </u>
E. Légalisation des documents			
F. Authentification des documents			
G. Hygiène et salubrité			
H. Aménagement des espaces verts et de loisirs	<u>  </u>		
I. Aménagement des aires de jeux			
J. Eclairage public			
K. Transport public			
L. Assistance et Appuis aux personnes socialement vulnérables			
X. Autres (à préciser)			

### QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DU MINEE

	Section 1	! : Identificat	ion	
S1Q0 1	Région	y		_ _
S1Q0 2	Département	<del></del>		
S1Q0 3	Lot de Communes			_
S1Q0 4	Commune			
S1Q0 5	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3	. Chef de bur	4. Cadre 6. Autres	
S1Q0 6	Téléphone du répondant		_	
S1Q0 7	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)			-   <u> _</u>  /  _ / _
S1Q0 8	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)			_      _ /   
S1Q0 9	Nom du superviseur communal			
S1Q1 0	Coordonnées GPS de la DD/MINEE X Y Z		_	
S1Q1 1	Résultat de la collecte	<del></del>		
	1=Enquête 3=Refus complète		6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête 4=Absence d'un répo incomplète compétent	ondant		
S1Q1 2	Appréciation de la qualité de l'enquête : 1= Très 2=Bonne 3=Moyenne	4=Mauvai	5=Très	
	bonne	se	mauvaise	

Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Points d'eau potable								
Type de point d'eau potable	S2Q01: La commune dispose-t- elle de ce point d'eau? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q02: Combien de points d'eau potable de ce type compte la commune?	S2Q03: Combien de points d'eau potable de ce type sont fonctionnels dans la commune?	S2Q04: Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion?	S2Q05: Combien de points d'eau de ce type disposent d'un mécanisme d'entretien et de gestion fonctionnel ?			
A. Puits avec pompe à motricité humaine								
B. Puits avec pompe électrique								
C. Forages avec pompe à motricité humaine								

67
----

	Section 2 :	: Inventaire	e, Fonctionnalii	té et Gestion des	Points d'eau potabl	<u>'e</u>
D. Fora	ge avec pompe	1 1		1 1 1 1 1		1 1 1 1
électriqu	ie	I——I				
E. Born	Borne-fontaine					
F. Source	ce					
G. Rése	au d'adduction	1 1	1 1 1 1 1			
d'eau co	ommunal				_	_
H. Addı	action en eau	1 1				
potable	(CAMWATER)					
52006	Selon vous, les beso	oins en eau	dans la commur	ne sont-ils entièr	ement couverts?	
S2Q06	1=Oui 2=Non					
62007	Tous les villages / q	1 1				
S2Q07	2=Non			_		
62000	Dans la commune, c					
	approvisionnés en e					
62000	La commune dispos	se-t-elle d'u	n service de ges	tion de l'eau po	table ?	1 1
S2Q09	1=Oui 2=Non si n					
S2Q09	Ce service de gestion de l'eau potable accompagne-t-il les mécanismes					
a	communautaires d'e	communautaires d'entretien et de gestion des points d'eau potable ? 1=Oui 2=Non				
		A. S	uivi technique 1	=Oui 2=Non		
62000	F.,	B. A				
S2Q09	En quoi consiste ce	I L K	enforcement de	s capacités 1=O	ıi 2=Non	
b	accompagnement?	D. A	ppui logistique	1=Oui 2=Non		
		X. A	utres (à précise			

# QUESTIONNAIRE DELEGATION DEPARTEMENTALE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

SECONDAIRES								
	Section 1: Identification							
S1Q0 1	Région	_						
S1Q0 2	Département							
S1Q0 3	Lot de Communes							
S1Q0 4	Commune							
S1Q0 5	Fonction du répondant 1. DD 2. Chef Serv 3. Chef de bur 4. Cadre 6. Autres							
S1Q0 6	Téléphone du répondant							
S1Q0 7	Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	-   _ /  /						
S1Q0 8	Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	   /  /  /						
S1Q0 9	Nom du superviseur communal							
S1Q1 0 S1Q1	Coordonnées GPS de la DD/MINESEC X Y Z Résultat de la							

1	collecte					
	 1=Enquête complète	3=I	Refus		6=Autres (à préciser)	
	2=Enquête	4=1	Absence d'un re	épondant	•	
	incomplète	con	npétent			
S1Q1	Appréciation	de la qualité d	de l'enquête :			
2	1= Très	2=Bonne	3=Moyenne	4=Mauvaise	5=Très	
	bonne		•		mauvaise	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des établissements secondaires								
				S2Q03:				
			S2Q02:	Combien				
		<b>S2Q01</b> : Dans la	Combien	d'établisseme	520	M. Combian		
		commune, « l'ordre	d'établisseme	nts du	_	<b>904 :</b> Combien blissements du		
		d'enseignement »	nts du	secondaire		ondaire dans la		
Ordre	<b>;</b>	existe-t-il dans	secondaire	dans la		une disposent de		
d'ense	eignement	l'enseignement	compte la	Commune		classe en matériaux		
		secondaire ? 1=Oui	commune	sont non		fs dans l' « ordre		
		2=Non Si non allez à	dans l' « ordre	opérationnels		seignement »?		
		l'ordre suivant	d'enseigneme	dans l' « ordre	u ch	seignement ":		
			nt »?	d'enseigneme				
				nt »?				
A. Pub					_			
B. Priv					_			
C. Privé					_			
	sionnel	10.7 11.1	1			T		
S2Q 05		l'établissements du secor	idaire la carte sco	olaire prévoit-elle	dans la			
05	Connaissa	<u>:</u> z-vous le nombre d'établ	issamants du sacc	andaira dans la ac	ommuno			
S2Q		2=Non	ssements du secondaire dans la commune			1 1		
06		=2 allez au S2Q09						
S2Q								
07		l'établissements du secor						
S2Q		s, ce nombre suffit-il pou			de la			
08		dans les enseignements s				II		
S2Q		l'établissements du secor	_		des			
09		Elèves et Enseignants (A	,					
S2Q	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par un							
10	etablissement du secondaire selon les normes d'élaboration de la carte							
620	scolaire?	127, 1 1: , 1	1 ' 1 1		1			
S2Q 11		l'établissements du secor premier cycle et second cy		mmune sont a cyc	cie			
S2Q		s établissements du secon		nmune ne disposa	ant pas			
12		ore suffisant d'enseignant		*	Non			

## QUESTIONNAIRE DISTRICT SANTE

	Section 1 : Identification	
S1Q0	Région	_
S1Q0	Département	_

Numéro du Lot de Communes		
Commune		
Combien de villages / quartiers de la district de santé ?	commune se trouvent dans votre	_ _
Quel est l'effectif de la population de district de santé ?	la commune se trouvant dans votre	
Connaissez-vous la population par vil dans votre district de santé ? 1=Oui		
Fonction du répondant 1. Chef de Dis	trict 2. Autre personnel	<u> _ </u>
Téléphone du répondant		
Date de début d'enquête (JJ/MM/AA	AA)	/ _ / _  
Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA	<u>\( \) \</u>	
Nom du superviseur communal		
Coordonnées GPS du district de santé Z	<u> </u>	<u>  </u>
Résultat de la collecte		
Appréciation de la qualité de l'enquêt 1= Très 2=Bonne 3=Moyer bonne		

	Section 2 : Inventaire, Fonctionnalité et Gestion des Formations sanitaires									
Type de formations sanitaires	S2Q01: la formatio n sanitaire de ce type existe-t- elle dans la commun e? 1=Oui 2=non Si non	S2Q02: Combien de formatio ns sanitaires de ce type avez- vous dans la	S2Q03: Combie n de formatio ns sanitaire s de ce type	S2Q04: Combien de formations sanitaires de ce type disposent d'un COSA ou d'un COGES fonctionnel s?	s2Q05: La formation sanitaire de ce type bénéficie-t-elle de l'accompagn ement de la Commune pour son entretien et sa gestion? 1=Oui 2=non Si non allez au type suivant	S2Q	<b>206</b> sist	En e ca general C. Renforcement des capacités	-	
A. Centre de santé / Centre de santé intégrée		-  -  _	-  -  - -	-  - _ _ _	_	  -  -	  -  -	<u>_</u>	  -  -	  -  -
B. Centre Médical d'Arrondissement		-  -  _	-  -  - -	-  - _ _ _		  -  -	  -  -	 	  -  -  -	
C. Hôpital de district		-  _ _ _	-  - - -  - -	-   _ _ _	<u> </u>		  -  -  -	 		  -  -  -
D. Hôpital régional		-  - _ _	-  - - -  - -	-   _ _ _ _				 		
E. Hôpital de référence										
F. Formation sanitaire privée	<u>  </u>	-  -  _	-  -  - -	-  - - - - _		  -  -		 	  -  -	
X. Autres (à préciser)	<u>  </u>	-  _ _	-  - _	-  - _ _ _		  -  -  -	  -  -  -	<u> </u>	  -  -  -	  -  -
S2 October Selon vous, le sanitaires dans S2 Tous les villag	la commun	ne ? 1=Oui	2=Non							

7	1
1	1

<i>Q0</i> 8	formation sanitaire ? 1=Oui 2=Non. Si oui, fin du questionnaire	
S2 Q0 9	Dans la commune, combien de villages / quartiers ne sont pas couverts par une formation sanitaire selon les normes requises ?	_ _

### QUESTIONNAIRE INSPECTION DE L'EDUCATION DE BASE

Section 1: Identification	DE DAGE
Région	_ _
Département	
Lot de Communes	
Commune	
Fonction du répondant : 1. Inspecteur 2. Chef de bureau 3. Autre personnel	
Téléphone du répondant	
Date de début d'enquête (JJ/MM/AAAA)	-
Date de fin d'enquête (JJ/MM/AAAA)	
Nom du superviseur communal	<u></u>
Coordonnées GPS de l'Inspection X	
1=Enquête complète 3=Refus 2=Enquête incomplète 4=Absence d'un répondant compétent 6=Autres (à préciser)	
Appréciation de la qualité de l'enquête :  1= Très 2=Bonne 3=Moyenne 4=Mauvaise 5=Très bonne mauvaise	

Section 2 : Inventaire et fonctionnement des écoles maternelles et primaires							
S2Q01:   S2Q02:   S2Q03:   S2Q04: Selon   S2Q05:   S2Q0							
Cycle	Combien	Connaissez-	Combien	vous, ce	Combien	Combien	
	d'écoles la	vous le	d'écoles	nombre suffit-il	d'écoles	d'écoles	

	Section 2 : Ir	ventaire et fon	ectio	onnement (	des éc	coles mater	nelles (	et primair	es
	carte scolaire	nombre		compte		couvrir les		ent d'une	parents
	prévoit-elle	d'écoles dans		ectivemen	be	soins en		ciations	compte la
	dans la	le cycle ?		t la	édu	cation de	des	Parents	commune
	commune	1=Oui	cc	ommune	ba	ase de la		lèves et	dans le
	dans le	2=Non		dans le	com	mune dans	Enseig	gnants (A	cycle ?
	cycle ?	Si S2Q02=2	(	cycle ?		cycle?	1	PEE)	
		allez au cycle		- )		ui 2=Non		ionnelles	
		suivant						le cycle ?	
Mater									
nel			,			11	11-		
Primai		1 1					_		
re	111	G2007 D		G2006				I	
		<b>S2Q07</b> : Da		S2Q08		S2Q09	<b>)</b> :		
		votre commu	ne,	Combi		Combi	en	S2Q10	: Combien
		« l'ordre		d'école		d'écoles	sont	d'écoles	disposent de
	Ordre	d'enseignem		compte		non		salles o	de classe en
Cycle	d'enseigneme	» existe-t-i	l <b>l</b>	commu		opération	nelles	matéria	ux définitif
	nt	dans « le		dans		dans l' « ordre		dans l' « ordre	
		cycle » ? 1=0		l' « ord		d'enseigne			gnement » du
		2=Non Si		d'enseign		» du		_	ycle ?
		S2Q06=2 all		ent » d		« cycle			<i>y</i> ·
		à l'ordre suiv	ant	« cycle	» ?		•		
	A. Public						_		
Mater	B. Privé laïc	_			_		_		
nel	C. Privé				1 1		1 1		1 1 1
	confessionnel				-		-	-	
	D. Ecole de				1 1		1 1		1 1 1
	parents				-		-	-	
	A. Public								
	B. Privé laïc						_		
Primai	C. Privé				1 1		1 1		1 1 1
re	confessionnel				-		-	-	
	D. Ecole de				1 1		1 1		1 1 1
	parents				-		-		
S2Q11	Dans la commu						couver	ts par	1 1 1 1
52211	une école selon								
S2Q12		oles primaires de						sposant	
52212	des trois niveau					•			
S2Q13		oles primaires da					s d'un	nombre	
	suffisant d'ense	eignants? 1=Ou	ıi	2	2=Nor	1			I——I
S2Q13	Si Oui à S2Q13	3, combien ?							
а		· , , ,							111

### QUESTIONNAIRE MENAGE

	<u>.</u>	Section I. IDENTIFICATION	
S1Q0	Région		
1			,,

.  _ _
.  _ _
<u>                                     </u>
-
.
-    /   /  _
_    _ /  _ /
1
-

S1Q2 1	Résultat de la collecte		
	01=Enquête complète	04=Absence d'un répondant compétent	_
	02=Enquête incomplète	05=Logement vide ou pas de logement à l'adresse	
	03=Refus	96=Autres (à préciser)	
	(Si la réponse est différe	nte de 1 et 2, fin du questionnaire)	
S1Q2	Appréciation de la qualité d	e l'enquête :	
2	1= Très 2=Bonne 3=M	Ioyenne 4=Mauvaise 5=Très	
	bonne	mauvaise	

			1=oui 2=non 8=NSP
		A. Puits avec pompe à motricité humaine B. Puits avec pompe électrique C. Puits à ciel ouvert	    
	Quels types de point	D.Forage avec pompe à motricité humaine	
S2Q01	d'eau disposez-vous dans votre	E.Forage avec pompe électrique F. Borne-fontaine	
~	village/quartier ?	G.Source H. Marre	
		I.Réseau d'adduction d'eau J. Adduction en eau potable	
		(CAMWATER) K.Rivière	1 1
		X. Autres-à	
		préciser)	,,
S2Q01a	Votre principale source d' publique ou privée ?	approvisionnement en eau est-elle	
~~ <b>£</b>	1=Publique 2=Privée S.		
		e source publique d'approvisionnement en	
	eau ? (Une seule réponse) 01= Puits avec pompe à m		
	à motricité humaine		
S2Q02	02= Puits avec pompe éle		
52202	06 =Source		
	07 . = Rivière 04 =Forage avec pompe é		
	potable	lectrique 08=Adduction en eau	
	09 = Borne-fontaine	10 =Marre	
S2Q03		ble toute l'année ? 1=Oui 2=Non	
S2Q04	Avez-vous accès à ce poir 1=Oui 2=Non Si <del>oui</del>	nt d'eau à tout moment de la journée ?  → S2Q07	

<u>Section II</u> . EAU POTABLE					
	Si non, o	quelle est la fr	équence quotidienne de disponibilité du point		
S2Q05	d'eau?				
	1=Une f				
S2Q06	Cette fré	équence corres	spond-elle à votre besoin courant en eau	1 1	
52000		? 1=Oui 2=N			
	Ce point	t d'eau a-t-il é	té en panne à un moment donné au cours des 6		
S2Q07	derniers	mois, c'est-à-	dire depuis? 1=Oui 2=Non Si	<u>  </u>	
	non	S2Q08			
		-	été en panne à un moment donné au cours des		
			à-dire depuis, après combien de		
S2Q07a		t-il été remis e			
52074			ne 2=Entre une semaine et un mois 3=Entre		
			mois 4=Plus de troi <del>s mois 5</del> =Pas encore,		
	si 5		Q08		
	_	a-t-il été	A= Commune		
		service ?	B=Etat		
	,	lez la ou les	C=Une élite		
	lettres (s	ondantes).	D=Le comité de gestion du point d'eau		
S2Q07b	_		E=Chef de village/quartier		
	Autre acteur de la remise en service du		F=CAMWATER/SNEC/CDE		
	point d'eau ?		H = Ne sait pas		
	pome a caa .		X=Autres partenaires :	1 1	
	Oui inte	rvient dans	A=COGES		
	la gestion, l'entretien		B=Commune		
	_	intenance	C=CAMWATER		
	(prévent	ive et	D=Communauté		
\$2008	usuelle)	du point			
S2Q08	d'eau?	(Encerclez la		, <u> </u>	
	ou les le	` '	X=Autres		
	_	ondantes).	A-Addes		
	~	itre? Autre			
	interven				
	S2Q08	_	e contribue-t-il financièrement au		
	a		ent du COGES ? 1=Oui 2=Non si non allez à		
		S2Q09	wongo votno mánogo contelhas ( !!		
			uence votre ménage contribue-t-il		
Si	S2Q08	nombre) ?	ent au fonctionnement du COGES (unité		
S2Q08	$\boldsymbol{b}$	· ·	r, 2= Semaine 3 = Mois 4 = Trimestre 5		
= A		=Semestre 6			
	S2Q08		nontant de cette contribution financière de		
	c	_	e au fonctionnement du COGES (FCFA) ?		
	S2Q08		gez-vous ce montant ?	1 1	
	d		Raisonnable 3=Insignifiant		
			renne du ménage se trouve votre principale		
S2Q09			rovisionnement en eau (unité, nombre)? 1= m		
	2= Km	. 11	` ' '	,—.,—,	
	2= Km				

Section II. EAU POTABLE					
S2Q10	Combien de minutes	s en moyenne vous faut-il à pied pour arriver au	1 1 1 1		
52Q10	point d'eau				
S2Q11	` .	oyen en minutes d'attente au point d'eau ?			
S2Q12	, II	faites-vous du service rendu par votre principale provisionnement en eau ? 1.Très bon 2. Bon	1 1		
52012		vais 5. Très mauvais			
~~~		e odeur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui,			
S2Q13	parfois3=Jamais	8=NSP			
S2Q14	Cette eau a-t-elle un 3=Jamais 8=NSP	goût ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, parfois			
S2Q15	Cette eau a-t-elle un parfois 3=Jamais	e couleur ? 1=Oui, permanemment 2=Oui, 8=NSP			
S2Q16	Combien de person d'eau ?	nes avez-vous l'habitude de trouver à ce point			
		à titre individuel ou collectif un besoin en			
S2Q17	matière d'approvision	onnement public en eau potable au cours des 6			
	non S2Q18	à-dire depuis? 1=Oui 2=Non Si			
		A. Maire (commune)			
		B. Etat (sectoriels)	<u>  </u>		
	A qui vous êtes-	C. Une élite	<u>  </u>		
	vous adressé?	D. Le comité de gestion du point d'eau			
S2Q17a	(Plusieurs réponses	E. Chef de village/quartier			
	possibles)	F. Autorités administratives			
	Autre?	G. CAMWATER/SNEC/CDE	<u>ii</u>		
		X. Autres partenaires :			
~~~	Votre besoin a-t-il é	té satisfait ? 1=Oui 2= Non 3=En cours —	<b>→</b>		
S2Q17b	d'étude si 2 ou 3	S2Q18			
~~~~		réponse favorable, après combien de temps			
S2Q17c	votre besoin a-t-il ét	\			
		= semaine, 6 = mois, 7 = année			
	_	quel est le niveau de satisfaction de votre vec l'approvisionnement public en eau potable			
62010					
S2Q18		quartier ? (Encerclez une seule réponse) ifférent 3=Insatisfait Si 1 ou 2			
	1=Satisfait 2= Ind S2Q20.				
	Donnez les	A. Eloignement du point d'eau			
	raisons de	B. Mauvaise qualité de l'eau			
	l'insatisfaction de	C. Insuffisance des points d'approvisionnement			
	votre ménage en	en eau			
	ce qui concerne	D. Mauvaise gestion du point d'eau			
S2Q19	l'approvisionnem	E. Défaut/Lenteur de maintenance en cas de			
	ent public en eau				
	potable dans votre	panne F. Coût élevé de l'approvisionnement en eau			
	village (plusieurs	X. Autres à préciser :	1 1		
	réponses	A. Autres a preciser.			
	possibles).				
L	1/-		l		

		Section II, EAU POTABLE	
	Autre raison ?		
		A. Points d'eau supplémentaires	
		A1 Contribution pour la construction d'un point d'eau supplémentaire	
		A2 Donation du site de construction d'un point d'eau	<u>  </u>
		A3 Plaidoyer auprès des donateurs (ONG, Association, élites, Entreprises etc)	
	Dans laquelle de	B. Amélioration de la gestion des points d'eau existants	
	ces actions votre ménage est-il prêt	B1 Redynamisation/mise en place du COGES B2. Contribution financière à un mécanisme	<u> </u>
	à s'engager en vue de l'amélioration de l'approvisionnem ent en eau potable ? (Plusieurs réponses possibles). Autre	communautaire de gestion et maintenance du point d'eau	
S2Q20		B3 Encouragement à l'intégration des femmes dans le COGES	<u> _ </u>
		B4 Suivi de la production des compte-rendus sur la gestion du point d'eau par le COGES	
		B5 Facilitation du déplacement de l'artisan réparateur chargé de la maintenance du point d'eau	
	action?	C. Amélioration de la qualité de l'eau des points d'eau existants	
		C1 Participation aux campagnes périodiques de potabilisation de l'eau dans la localité	<u>  </u>
		C2 Participation aux campagnes de sensibilisation sur la dénonciation des actes d'insalubrité qui impactent la qualité de l'eau	<u>  </u>
		X. Autres à préciser	

	Section III. SANTE						
		-	1=Oui	2=Non	8=NSP		
		A. Centre de	e santé i	ntégrée			
		B. Centre M	<b>l</b> édical			1 1	
5300	Quel type de formation sanitaire	d'Arrondiss	ement			II	
S3Q0 1	existe-t-il dans votre	C. Hôpital d	le distric	et			
1	village/quartier ?	D. Hôpital r	égional				
		E. Hôpital de référence					
		F. Formation de santé privé					
		X. Autres (à préciser)					
	Dans quel type de formation sanitaire	e vous rendez-vous le plus					
S3Q0	fréquemment pour votre prise en charge sanitaire ? 1= Publique 2= Privé					1 1	
<i>1a</i>	Laïc 3= Privé Confessionnel						
	Si S3Q01=1 passer à S3Q02 Si S3Q01= 2 ou 3 continuer						
S3Q0	Quelles sont les raisons pour lesquell	es vous	A. Dist	tance			
<i>1b</i>	optez pour ces formations ? (Plusieurs réponses		B. Coû	ıt			

	Section III. SANTE						
	possibles). Autre raison ?	C. Accueil					
		D. Qualité des soins					
		E. Disponibilité du					
		personnel					
		F. Disponibilité de					
		médicaments					
		X. Autres à préciser :					
6200	Vous arrive-t-il de fréquenter des formation	ons sanitaires publiques pour					
S3Q0	1c Communication of the commun						
10	1=Oui 2=Non Si Non, passer à la se	ection suivante					
S3Q0	fréquente pour obtenir des soins de santé :	? 1= CS/CSI 2= Hôpital/CMA					
2	3= Hôpital de district 4. Hôpital de régional 5. Hôpital de ré	Sfáranca					
S3Q0	Cette formation sanitaire est-elle la plus p						
$\frac{3a}{2a}$	2=Non						
S3Q0	A quelle distance de votre ménage se trouve cette formation						
2b	sanitaire (unité et nombre) ? Code unité : 1= m 2= Km						
S3Q0	il pour atteindre cette formation						
2c	e santé ? (unité et nombre) Code	_					
Lecan	unité : 1=minute 2=heure estions S3Q03 à S3Q11 portent sur la dei	rniàra fois au'un mamhra da					
	nénage s'est rendu à cette formation sani						
S3Q0 3	Le personnel soignant était-il présent ?						
3		1=Oui 2=Non					
		8=Ne sait pas					
		A. ciseaux					
		B. Seringues					
		C. Alcool					
S3Q0	Le petit matériel était-il toujours	D. Coton					
33Q0 4	disponible ?	E. Bétadine					
	(Plusieurs réponses services).	F. Thermomètre					
		G. tensiomètre					
		H. Balance					
		I. Gants					
		X. Autres à préciser :					
		*	NSP				
	Cette formation sanitaire disposait-t-elle	A. Maternité					
S3Q0	des services suivants? (Plusieurs	B. Pédiatrie					
5	réponses possibles). Autre service ? Si	C. Laboratoire					
	non, allez à S10.	D. Petite Chirurgie					
		E. Hospitalisation X. Autres à					
		71. Tiutios u	<u> </u>				

Section III. SANTE						
		Préciser :				
S3Q0 6	Combien avez-vous session) montant en	payé pour sa consultation ordinaire ? (Frais de Francs CFA	_			
S3Q0 7	Comment jugez-vou 3=Faible	s ce montant ? 1=Elevé 2=Raisonnable				
\$3Q0 8	autorisés pour vous					
S3Q09	formation sanitaire	onne a jugé l'accueil du personnel soignant de cette essable 3=Mauvais	<u> </u>			
S3Q1 0		te formation sanitaire un point d'approvisionnement armacie/pro-pharmacie) ? 1=Oui 2=Non 8= NSP	<u>  </u>			
S3Q1 1	Les médicaments po ils toujours disponib	our les maladies fréquentes dans la localité y étaient— les ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas				
S3Q12	Cette formation sanitaire publique la plus proche de votre ménage permet-elle de résoudre la plupart des problèmes de santé que vous rencontrez dans votre ménage ? 1=Oui 2=Non					
S3Q1 3	rapport avec les serv publique la plus pro-	quel est le niveau de satisfaction de votre ménage en vices de santé délivrés dans cette formation sanitaire che de votre ménage ? (Encerclez une seule réponse) atisfait 3=Passable 4=Insatisfait 5=Très Insatisfait Q15				
S3Q1 4	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage sur les services reçus de la formation sanitaire fréquentée ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	A. Eloignement des formations sanitaires B. Mauvaise qualité des services offerts C. Absentéisme du personnel D. Mauvaise qualification du Personnel de la formation sanitaire E. Monnayage des soins F. Insuffisance de médicaments G. Mauvaise qualité des équipements H. Insuffisance des équipements I. Coût élevé de l'accès aux soins de santé X. Autres (à préciser):				
S3Q1 5	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du	A. Formations sanitaires supplémentaires A1 Plaidoyer pour le respect des normes sectorielles A2 Plaidoyer auprès des ONG/structures privées pour la construction des formations sanitaires B. Extension/réhabilitation/Equipements des formations sanitaires existantes				

	Section III. SANTE	
service de santé ? (Plusieurs réponses). Autre	B1. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour l'extension et l'équipement des formations sanitaires	
action?	B2. Un plaidoyer auprès de la commune et de l'Etat pour la réhabilitation et l'équipement des formations sanitaires	<u>  </u>
	Amélioration de la gestion des FOSA	
	. La redynamisation du COSA/COGE	
	L'approvisionnement en médicaments et dotation en équipements	
	L'accueil et la prise en charge des patients	<u> </u>
	La maintenance et entretien de l'infrastructure hospitalière	<u>  </u>
	. Plaidoyer pour l'affectation du personnel	1 1
	Contrôle et vérification de la présence effective du personnel médical	<u>  </u>
	Réduction du coût d'accès aux soins de santé	
	. Subvention de la COSA	
	D2. Le Développement de partenariats publics- privés	
	D3. La négociation des jumelages et intercommunalités	
	X. Autres à préciser	<u>  </u>

Section IV. EDUCATION						
S4Q01	Combien d'enfants dans allez à la section suivante	votre ménage ont u		tre 3 et 24 ans ? Si	aucun,	
Noms de	s enfants du ménage dont					
l'âge est	compris entre 3 et 24 ans					
S4Q02	« Nom » fréquente –t-il une école au cours de l'année 2021/2022 ? 1 = Oui 2 = Non					
S4Q03	Dans quel cycle d'enseignement fréquente « nom » 1= Maternel 2= Primaire 3 = Secondaire 1 <sup>er</sup> cycle 4 = Secondaire 2 <sup>ème</sup> cycle 5 = Professionnelle				<u>  </u>	
S4Q04	Dans quel ordre d'enseignement? 1= Public 2= Privé Laïc 3= Privé Confessionnel Si Public passez à		<u>  </u>	<u>  </u>		

	Section IV. EDUCATION						
	l'enfant suiv	vant					
	Si privé laïc ou privé	Eloigneme nt					
	confession nel, quelles	Coût			<u> </u>	<u>  </u>	
sont les raisons  sour lesquelles vous optez pour ce type d'établisse ment ?  1=oui 2=non	Qualité de l'éducatio n						
Cycle d'	enseignemen	ıt	Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnel le	
S4Q06	public ? 1=Oui 2=Non. Si non, passez					<u>                                     </u>	
S4Q07	au cycle suivant  Cet établissement scolaire public du/de (nom du cycle) est-il le plus proche ? 1=Oui 2=Non		Ш	Ш		Ш	
Pour un sélection		, les question	s S4Q08 à S4Q24b	s'adressent à l	'enfant du ménage	qui aura été	
Cycle d'enseignement		Maternel	Primaire	Secondaire	Formation professionnel le		
S4Q08	A quelle distance de votre ménage se trouve l'établissement scolaire du cycle (nom du cycle) que fréquente votre enfant ? (Unité/temps) 1 = m 2 = Km		\	\	\	\	
S4Q09	Quel est le t moyen mis de votre mé	par l'enfant					

Section IV. EDUCATION							
	se rendre à pieds à						
	l'établissement scolaire						
	du/de (nom du cycle)						
	qu'il fréquente ?						
	(unité/temps)						
	1 = minutes 2 = heures						
	L'établissement						
	scolaire du/de (nom du						
	cycle) dans lequel						
	fréquente l'enfant de						
\$4010	1 -	1 1	1 1	1 1	1 1		
S4Q10	votre ménage a-t-il un						
	cycle complet ?						
	(Distinguer le premier						
	cycle du second cycle)						
	1=Oui 2=Non						
	Le centre de formation						
	professionnelle que						
	fréquente l'enfant de						
~	votre ménage, dispose-						
S4Q11	t-il d'un atelier complet						
	correspondant à leurs						
	disciplines ?						
	1=Oui 2=Non						
	8=NSP						
	L'établissement						
	scolaire du/de (nom du						
~	cycle) que fréquente						
S4Q12	l'enfant de votre						
	ménage a-t-il une salle						
	par niveau de classe ?						
	1=Oui 2=Non						
	Dans l'établissement						
	scolaire du/de (nom du						
0.4033	cycle) que fréquente	1 1			1	1 1	
S4Q13	l'enfant de votre				_		
	ménage, tous les élèves						
	sont-ils assis sur un						
	banc ? 1=Oui 2=Non						
	Dans l'établissement						
	scolaire du/de (nom du						
	cycle) que fréquente						
S4Q14	l'enfant de votre						
	ménage, procède-t-on à	I——I					
	la distribution des livres						
	scolaires aux élèves ?						
	1=Oui 2=Non						
	Combien d'élèves en						
S4Q15	moyenne contient la			_ _			
	(les) classe (s) dans						

	Section IV, EDUCATION							
	la(les)quelle(s) l'enfant							
	du ménage est							
	scolarisés dans le (nom							
	du cycle) ?							
	Comment appréciez-							
	vous la fréquence de							
	présence des							
	enseignants dans la							
	(les) classe (s) du/de							
	(nom du cycle) dans							
S4Q16	la(les)quelle(s) l'enfant			<u> </u>				
	de votre ménage est							
	scolarisé?							
	1=Régulier							
	2=Moyennement							
	_							
	régulier 3=Irrégulier							
	Participez-vous aux activités de l'APEE							
\$4017	(Réunion)?	1 1	1 1	1 1				
S4Q17	` /							
	1= Oui 2=Non							
	Si 1 aller à S4Q18	1 ' '11	\ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	<u> </u>				
		eurs choix possible	s). Autre raison	<u> </u>				
	A. Non-respect des	<u>  </u>						
	horaires							
~	B. Durée			<u> </u>				
S4Q17	C. Réunion							
a	d'information et non							
	d'échanges							
	D. Non reddition des	1 1	1 1	1 1				
	comptes							
	X. Autres (à préciser)							
		Inscription	Inscription	Inscription	Inscription			
		(en FCFA)	(en	(en	(en			
	Combien payez-vous en	(511 1 51 11)	FCFA)	FCFA)	FCFA)			
	moyenne pour les frais	APEE	APEE	APEE	APEE			
	exigibles (inscription,	(en FCFA)	(en	(en	(en			
	APEE) de cet enfant de		FCFA)	FCFA)	FCFA)			
S4Q18	votre ménage dans le	Autres frais	Autres frais	Autres frais -	Autres frais			
	(nom du cycle) au cours	(en	(en		(en			
	d'une année ?	FCFA)	FCFA)	(en FCFA)	FCFA)			
	(inscrire le montant	Total des frais	Total des	Total des	Total des			
	moyen)	exigibles	frais	frais	frais exigibles			
			exigibles	exigibles				
	Comment jugez-vous							
S4Q19	ces montants ? 1=Elevé		1 1	1 1	1 1			
57217	2=Raisonnable							
	3=Faible	. ,						
S4Q20	En plus des frais							

		Section IV. ED	OUCATION		
	exigibles, votre ménage				
	a-t-il payé des frais				
	supplémentaires au				
	personnel de				
	l'établissement scolaire				
	du (nom du cycle) pour				
	qu'on admette l'enfant				
	du ménage à l'école?				
	1=Oui 2=Non				
	Lorsque les ouvrages				
	(points d'eau, salles de				
	classe, latrines, etc.) de				
	l'école du (nom du				
	cycle) dans laquelle cet				
	enfant du ménage				
	fréquente, sont endommagées, qui				
	s'occupe des				
	réfections ? Autre				
	intervenant?				
S4Q21	A. L'APEE	1 1			
	B. Le Maire	<u></u>			
	(Commune)				
	C. Une organisation du	1 1	1 1	1 1	1 1
	village	<u>  </u>			
	D. Le				
	MINEDUB/MINESEC/				
	MINEFOP				
	E. Les Elites	<u> </u>			
	X. Autres partenaires (à				
	préciser)	11		11	11
	De manière globale, quel est le niveau de				
	satisfaction de votre				
	ménage en rapport avec				
	les services de				
	l'éducation dans le				
G 4022	(nom du cycle) dans	1 1		1 1	1 1
S4Q22	votre village / quartier ?				
	(Une seule réponse				
	possible) 1=Satisfait				
	2=Indifférent				
	3=Insatisfait				
	Si 1 ou 2				
	S4Q24a				
	Donnez les raisons de				
S4Q23	l'insatisfaction de votre				
	ménage des services de l'éducation dans le				
	1 Education dans le		]	I	l l

		Section IV. EL	OUCATION							
	(nom du cycle)?									
	(Plusieurs réponses									
	possibles)									
	Autre raison ?									
	A. Eloignement de				1 1					
	l'établissement									
	B. Insuffisance de	1 1	1 1							
	salles de classe									
	C. Insuffisance									
	d'équipements									
	D. Insuffisance des									
	écoles									
	E. Manquements liés au									
	Personnel									
	E1. Assiduité,									
	E2. Ponctualité									
	E3. Qualité des									
	enseignements									
	enseignements									
	F. Absence de									
	distribution de manuels									
	scolaires									
	G. Mauvais résultats	1 1	1 1		1 1					
	H. Coûts élevés de la									
	scolarité	<u>  </u>								
	X. Autres à préciser	1 1	1 1	1 1	1 1					
	Dans laquelle de ces action	ons au niveau comn	l <u> </u>	l <u> </u>	gager en Vile					
	de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ?									
	(Plusieurs réponses possibles). Autre action ?									
	A. Prime d'excellence									
	aux écoles									
	B. Sensibilisation des									
	enseignants sur la									
	conscience citoyenne									
	/professionnelle									
S4Q24	C. Suivi rapproché des									
	relations	1 1	1 1	1 1	1 1					
а	parents/enseignants									
	D. Restauration de									
	l'autorité des	1 1	1 1	1 1	1 1					
	enseignants E. Formation des									
	enseignants									
	F. Plaidoyer pour									
	l'affection du personnel	,,								
	X. Autres (à préciser)									
			1							

Section IV. EDUCATION										
	Dans laquelle de ces actions au niveau communautaire votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'établissement scolaire du (nom du cycle) que cet enfant fréquente ? (Plusieurs réponses possibles). Autre action ?									
	A. Participation aux activités de l'école	<u>  </u>	<u> </u>	<u>  </u>						
	B. Prime aux bons enseignants				<u> _ </u>					
	C. Dénonciation des enseignants indélicats		<u>  </u>	<u>  </u>	<u>  </u>					
S4Q24 b	D. Renforcement des relations parents-									
	enseignants E. Acquittement des cotisations		<u> </u>							
	F. Renforcement de la présence des femmes au sein du bureau de l'APEE									
	G. Diffusion des compte-rendus de la gestion de l'APEE		<u> </u>							
	H. Diffusion des bonnes pratiques		<u> </u>		<u>  </u>					
	I. Contrôle de la présence régulière des		<u> </u>		<u> </u>					
	enseignants X Autres (à préciser)			1 1						

## Section V. SERVICES COMMUNAUX

Section V. SERVICES COMMUNAUX							
Services communaux	S5Q01 Avez- vous eu à demand er (nom de service) à la commu ne dans les 12 derniers mois, c'est-à dire depuis? 1=Oui 2=Non le service suivant	ment avez- vous été accue illi lors de votre	S5Q03 Après combien de temps avez-vous obtenu le service demandé à la Commune? (Unités, nombres) 0 = en cours, 1 =minutes, 2 =heures, 3 = jour, 4 = semaine, 5 = mois,  Si S5Q03=en cours passer à S5Q03a Si autre réponse, passer directement à S5Q04	S5Q03a Depuis combien de temps avez- vous sollicité ce service ? (Unités, nombres)  1 = jour, 2 = semaine, 3 = mois, 4 = année	S5Q04 Comme nt jugez- vous ce temps? 1=Rai sonna ble 2=Lon g 3=Trè s long Si S5Q04 =1 → S5Q06	S5Q05 Si S5Q04=2 ou 3, qu'est ce qui en était la cause selon vous ? 1=Personnel indisponible/ab sent 2=Absence de matériel de travail 3=incompétenc e du personnel 4 = Mauvaise organisation des services 5=refus de Corrompre 6=Autres (à préciser)	S5Q06 Avez- vous été obligé de payer des frais non autorisés pour avoir ce service ?  1=Oui 2=Non
Acte de naissance			\	\  _ _			
Acte de décès			\	\  _			
Acte de mariage				\  _ _			
Légalisation des documents officiels		<u> _ </u>					
Délivrance des documents d'Urbanisme							
Aménageme nt des voiries Gestion des	 		\  _	\ _ _ _     \ _ _ _	 	 	 

Section V. SERVICES COMMUNAUX								
déchets /assainis ent	ssem				_			
Hygiène salubrite				\	\  _			
Aménag nt des espaces et de loi	verts	<u>                                     </u>	<u> </u>	_   \	\  _			
Transpo public				\	\  _			
Eclairag public					\   _ 		<u>  </u>	_
Aménag nt des ai de jeux	-	_	<u> </u>		\  _			_
Certification domicile								<u> </u>
Validati des plan localisat	is de			\	_ \ _			
Authent ion des docume		<u> </u>	<u> </u>		\  _			
Informa	tions							<u>                                     </u>
Assistar appui au personn socialen vulnéral	ıx es nent			\  _	\  _			
Autres (à préciser)								
S5Q07	Vous ou un membre du ménage a-t-il participé aux assemblées communautaires en vue de réfléchir sur les problèmes et les priorités de développement du village / quartier initiées par la commune ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas							
S5Q08	Vous ou un membre de votre ménage est il informé du montant du hudget							
S5Q08 a	Vous ou un membre de votre ménage est-il informé des actions programmées par la commune au cours de l'année dernière ? 1=Oui    2=Non 8=Ne sait pas							
S5Q09	Vous ou un membre de votre ménage est il informé des dénenses et recettes							

Section V. SERVICES COMMUNAUX						
S5Q10	La commune accompagne-t-elle votre village/quartier dans les actions de développement (animation communautaire, suivi des comités de concertation, suivi des comités de gestion, mise en place des structures de suivi du développement villageois, réalisation de vos microprojets, mise en œuvre des solutions endogènes etc.) ? 1=Oui 2=Non 8=Ne sait pas					
S5Q11		-t-elle votre village/quartier dans la programmation et tions de développement ? 1=Oui 2=Non				
S5Q12	rapport avec les servic réponse) 1=Très Satisf	uel est le niveau de satisfaction de votre ménage en es rendus par la commune ? (Choisir une seule fait 2 = Satisfait 3=Indifférent insatisfait Si 1, 2 ou 3 allez à S5Q14				
		<ul> <li>A. Lourdeur dans le traitement des demandes des usagers</li> <li>B. Non information des populations de la gestion communale</li> <li>C. Manquements liés au Personnel communal</li> </ul>				
	Donnez les raisons de l'insatisfaction de votre ménage des services communaux ? (Plusieurs réponses possibles). Autre raison ?	C1. Absentéisme du personnel C2. Corruption	 			
S5Q13		C3. Mauvais accueil C4. Manque de professionnalisme				
		D Méconnaissance des actions menées par la commune	<u> </u>			
		E Manque de confiance envers l'exécutif municipal F. Indisponibilité de l'exécutif municipal (Maire et ses Adjoints)	 			
		X. Autres (à préciser)				
		A. Contribution à la diffusion des informations communales dans la communauté				
	Dans laquelle de ces actions votre ménage est-il prêt à s'engager en vue de l'amélioration de la qualité du service rendu par l'équipe	B. Alimentations et exploitations des boîtes à suggestion				
		C. Participation aux activités communautaires (mise en œuvre des solutions endogènes)				
~ ·		D. Consultation du babillard de la commune H. Interventions dans les radios communautaires				
S5Q14		H1 Animation des tranches d'antenne				
	communale?	H2 Suivi des tranches horaires dédiées H3 Sensibilisation pour les écoutes groupées	_			
	(Plusieurs réponses possibles). Autre	H4 Adhésion à des groupes d'écoute	<u>                                     </u>			
	action?	I. Participation aux réunions d'information et de sensibilisation de la commune X. Autres (à préciser):				
		71. 71d105 (a preciser) .				

Annexe 3 : Arrêté municipal portant mise en place du comité de suivi des changements (mettre dans le cahier de charge de ce comité, la dissémination du mode opératoire de conduite des changements et du plan d'actions)